



Projet EDucatif de Territoire

2021/2022 – 2022/2023 – 2023/2024

PARTIE III – LE PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2021 - 2024



SOMMAIRE

Partie I - BILAN DU PEDT 2017 – 2020 (document à part)

I-	LE TEMPS SCOLAIRE.....	P
	a- Thème : Les prêts d'infrastructures	
	b- Thème : La carte scolaire	
	c- Thème : Les ATSEM	
	d- Thème : Les projets	
II-	LES TEMPS PÉRISCOLAIRES.....	p
	a- Thème : Accueils de Loisirs Périscolaires.	
	b- Thème : Temps méridien (interclasses)	
	c- Thème : Accueil de Loisirs « Les Dragonnets »	
III-	LES TEMPS DE VACANCES.....	p
	a- Thème : Accueil de Loisirs Municipal (6-17 ans)	
	b- Thème : Accueil de Loisirs Touchatout (3-14 ans)	
	c- Thème : Les séjours	
III-	LE PUBLIC ADOLESCENT (11-17 ans).....	p
	a- Thème : Adocitoyen	
	b- Thème : Loisirs socioéducatifs.	
	c- Thème : Les séjours	
	d- Thème : Projet « club ado »	
	e- Thème : Veille aux abords des établissements scolaires du 2 ^o degré	
V-	LE SOUTIEN SPÉCIFIQUE A LA PARENTALITÉ.....	p
	a- Thème : Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)	
	b- Thème : Les Activités Parents/Enfants	
	c- Thème : Accompagnement à la scolarité	
	d- Thème : La participation au REAAP	
VI-	L'INTERVENTION DANS LES QUARTIERS.....	p
	a- Thème : Animations de rue	
	b- Thème : Veilles	
VII-	LE SOUTIEN SPECIFIQUE AUX PUBLICS À BESOIN PARTICULIER.....	P
	a- Thème : La coordination et le suivi de situation	
	b- Thème : Les actions de prévention collectives	
	c- Thème : Le lien avec la prévention spécialisée	
VIII-	LE CLIMAT SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE.....	P
IX-	LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE.....	P
X-	LA COORDINATION.....	p
	a- Thème : Comité de pilotage	
	b- Thème : Document de synthèse	
	c- Thème : Temps de travail entre partenaires	

Partie II – ÉVOLUTION DU TERRITOIRE (document à part)

I- LA POPULATION.....	p
a- Données démographiques et sociales	
b- La population scolaire	
II- LE PARTENARIAT ET LES SERVICES	p
a- Le tissu associatif	
b- De nouveaux dispositifs et partenaires	

Partie III - LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE 2021 – 2024

I- LE LIEN AVEC LA PETITE ENFANCE (0-3 ANS).....	p 6
a- Thème : Services en lien avec la petite enfance	
b- Thème : Un projet partenarial fort	
II- LE TEMPS SCOLAIRE	p 8
c- Thème : Les prêts d'infrastructures	
d- Thème : Le financement	
c- Thème : La carte scolaire	
d- Thème : Les ATSEM	
e- Thème : Les projets	
III- LES TEMPS PÉRISCOLAIRES.....	p 10
a- Thème : Accueils de Loisirs Périscolaires matin et soir	
b- Thème : Restauration scolaire	
c- Thème : Temps d'animation méridien (interclasses)	
d- Thème : Médiation dans les transports scolaires du 1 ^{er} degré	
e- Thème : Accueil de Loisirs des mercredis « Les Dragonnets »	
IV- LES TEMPS EXTRASCOLAIRES	p 18
a- Thème : Accueil de Loisirs Touchatout (3-14 ans)	
b- Thème : Les séjours	
c- Thème : Animations Socioéducatives de rue	
V- LE PUBLIC ADOLESCENT (11-17 ANS)	p 22
a- Thème : Adocitoyen	
b- Thème : Loisirs socioéducatifs	
c- Thème : Les séjours	
d- Thème : Projet « Club Ado »	
e- Thème : Veille aux abords des établissements scolaires du 2 ^o degré	
f- Thème : Veille dans l'espace public	
VI- LE SOUTIEN SPÉCIFIQUE A LA PARENTALITE.....	p 32
a- Thème : La Maison des parents (LAEP + Activités P/E)	
b- Thème : Accompagnement à la scolarité	
c- Thème : Participation au REAAP	

VII- LE LIEN EDUCATION / PREVENTION PRIMAIRE.....	p 36
a- Thème : La coordination et le suivi individualisé	
b- Thème : La coordination des Equipes de Réussite Educative	
c- Thème : Les actions collectives de prévention	
d- Thème : Le lien avec la prévention spécialisée	
VIII- LE LIEN AVEC LES JEUNES ADULTES (18 - 25 ANS).....	p 44
IX- LA COORDINATION	p 45
a- Thème : Comité de pilotage	
b- Thème : Document de synthèse	
c- Thème : Temps de travail entre partenaires	
X- LES OBJECTIFS PRIORITAIRES A METTRE EN PLACE ET À EVALUER LORS DE CE PEDT 2021- 2024.....	p 50
XI- LE LIEN ENTRE LE PEDT 2021-2024 ET LE PROJET ACADEMIQUE 2020-2024.....	p 51

Partie III

LE PROJET ÉDUCATIF

DE TERRITOIRE

2021 – 2024

I- LE LIEN AVEC LA PETITE ENFANCE (0 - 3 ANS)

a- Services en lien avec la petite enfance

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Une ville dotée de structures et d'équipements petite enfance de grande qualité :

Pôle Enfance situé Chemin Saint Simon – Bd St Jean

Capacité de places réparties sur 3 crèches :

- Leï Pitchoun : 40 places
- Leï Nistoun : 40 places
- Leï Moussi : 41 places

La Maison de l'Enfance Francis Barrau gère également depuis 2018 le Jardin d'Enfants les Alludes qui accueille simultanément 25 enfants de 18 mois à 6 ans.

Nombre d'enfants accueillis en sept 2021 : 247

Taux de fréquentation 2020 (heures réelles) : ci-dessous (% de taux de facturation) ci-dessous *:

2020	MOUSSI	NISTOUN	PITCHOUN	TOTAL Pôle enfance
Heures Possibles	80759	79045	79247	239 051
H Facturées totales	58091	58175	58289	174 555
H Réelles	50371	52984	51721	155 076
% facturé	71.93%	73.60%	73.55%	73 % moyenne
% réalisé	62.37%	67.03%	72.04%	67.12% moyenne

**cette année est impactée par la crise sanitaire et les confinements.*

Horaires d'ouverture : 7h30-18h30

Période de fermeture généralement : 4 semaines en été et 1 semaine à Noël.

LIEUX D'ACCUEIL ACCOMPAGNANTS LA PARENTALITE

- **L'Atelier Parents Enfants** : un samedi matin par mois à l'Espace Daumas au Pré de foire (gestionnaire : La Maison de l'Enfance Francis Barrau)
- **La Pause Parents** : jusqu'à 3 rencontres sur RDV en entretien individuel au Pôle enfance (gestionnaire : La Maison de l'Enfance Francis Barrau)
- **LUDOMAX** : Mardi : 16h 00 - 17h30 (2 par mois)

Mercredi : 14h30 - 17h30

Vendredi : 16h00 - 17h30

Samedi : 9h30 - 12h00 (2 par mois)

(Gestionnaire : La Maison de l'Enfance Francis Barrau)

- **Le Café bébé** : 3 demi-journées par semaine à la Maison des Parents, 3 place de la Révolution dans le cadre de l'Espace Écoute Famille (mardi matin et la journée de jeudi). Gestionnaire : Centre social et culturel.

ASSISTANTES MATERNELLES

Année	2018	2019	2020
Nombre d'assistantes maternelles	86 AM Agréées au total sur l'année	87 AM agréées au total sur l'année	83 AM agréées au total sur l'année
Capacité d'agrément	284	290	246

Ce tableau tient compte des éléments mis à notre connaissance : certaines Am ne participent pas aux ateliers du RAM et/ou ne nous communiquent pas les informations demandées.

Relais Assistantes Maternelles (au Pré de Foire) :

Des animations sont proposées tous les matins de 9h à 11h dans les locaux du RAM

Permanences téléphoniques et rendez-vous : de 11h30 à 18h

Une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) regroupant assistantes maternelles et pouvant accueillir jusqu'à enfants propose ses services depuis avril 2013.

La MAM ne fonctionne plus depuis septembre 2014

Il y a aussi les micro-crèches (Lycée agricole, et la nouvelle près du pôle emploi...)

b- Un projet partenarial fort

Le secteur de la Petite Enfance était portée par la communauté de communes Sainte-Baume Mont Aurélien jusqu'en 2016. Depuis 2017, c'est naturellement la communauté d'agglomération Provence Verte (CAPV) qui a pris le relais sur cette compétence.

Depuis 2007, la Mairie en partenariat avec les communautés de communes Sainte-Baume Mont Aurélien (CAPV à partir de 2017) et Provence d'Argens en Verdon, l'association « La Maison de l'Enfance », l'Éducation Nationale, la CAF, le Conseil Départemental et le Centre Social et Culturel participent à l'organisation des Rencontres de la Petite Enfance animées par les Francas et adressées aux professionnels en lien avec les familles d'enfants de 0 à 6 ans.

Les principaux objectifs de ces rencontres sont :

- Participer à l'attractivité du territoire
- Dépasser la réponse sociale de garde pour améliorer la qualité éducative de l'offre d'accueil
- Mettre en réseau les différents acteurs du territoire

À ce titre, les rencontres sont inscrites comme un temps de travail obligatoire pour tous les agents municipaux travaillant sur les temps scolaires (ATSEM) et périscolaires (ATSEM et animateurs).

À ce jour, 30 Rencontres ont été organisées avec des thèmes très variés tel que : la continuité éducative, le bien-être, la notion de responsabilité, les écrans numériques, les douces violences, l'accompagnement à la parentalité, l'école en extérieur et l'apport de la nature...

Il existe d'autres formes de partenariat comme par exemple les actions passerelles où des « grands » de crèche vont partager des activités dans leur future école avec des petites sections de maternelle.

II- LE TEMPS SCOLAIRE

a- Les prêts d'infrastructures

La mairie met à disposition des écoles ses infrastructures afin de pouvoir réaliser au mieux leur programme scolaire.

La salle de spectacle du pôle culturel est par exemple utilisée pour des spectacles de fin d'année dans les meilleures conditions.

En décembre, lors de l'installation de la patinoire en extérieur, la semaine avant les vacances de fin d'année la patinoire est mise à disposition des enseignants sur le temps scolaire (travaillé en partenariat avec la conseillère pédagogique sport). Il en est de même en juin concernant l'ouverture de la piscine municipale.

En ce qui concerne l'utilisation des équipements sportifs communaux, la ville met à disposition des scolaires 7 espaces à raison de 6 heures par jour, sauf le mercredi où il n'y a que la matinée. Soit 27 heures multipliées par 7 équipements = 189 heures par semaine.

La nouveauté va concerner sur ce PEDT le partenariat avec La Maison d'Histoire et du Patrimoine, nouvelle structure et nouveau service sur la ville (Visites organisées, construction d'expositions thématiques, mise à disposition de fiches pédagogiques...).

b- Le financement

Au-delà de la construction et de l'entretien des écoles, les collectivités participent au financement des écoles avec la prise en charge du mobilier, des fournitures, du transport scolaire... Jusqu'à présent la mairie de Saint-Maximin inscrivait sur son propre budget cette somme (47 euros par enfants).

Il fallait donc que les écoles pour chaque dépense en fasse la demande à la mairie. Partant du constat que cela est extrêmement peu fluide et très chronophage, autant pour l'EN que pour la mairie, il a été décidé de travailler sur un projet de changement de cette procédure. Dès le budget 2022, la mairie souhaiterait attribuer directement à l'école, via leur coopérative scolaire, la même somme nécessaire pour le fonctionnement au quotidien des écoles (matériel pédagogique, fourniture administrative, bibliothèque, transport). La mairie garderait une partie du budget afin de valoriser certains projets spécifiques sur le temps scolaire (ex : spectacle de fin d'année, carnaval, sorties...).

c- La carte scolaire

La municipalité souhaite affirmer son choix d'une sectorisation scolaire garantissant l'équité dans l'accès de tous les enfants à l'école, fondée sur un principe d'égalité territoriale, sans mise en concurrence des écoles entre elles et en évitant la sélection des enfants dans l'accès aux établissements scolaires.

Cette sectorisation s'appuie sur l'implantation géographique des écoles sur le territoire de la commune ainsi que sur leur capacité d'accueil en nombre de classes.

La sectorisation s'applique donc, à chaque rentrée scolaire, uniquement pour les enfants entrant en petite section de maternelle, au cours préparatoire s'il y a changement d'école, et pour les nouveaux inscrits arrivants sur le territoire communal. Dans l'intérêt de l'enfant, des familles, les enfants ayant commencé un cycle scolaire dans un établissement peuvent l'y terminer.

Des demandes de dérogations sont possibles si la scolarisation sectorielle pose problème. Toute demande sera examinée individuellement par une commission composée de l'adjoint au maire délégué aux Affaires Scolaires, l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription, tous les directeurs d'école et la responsable des Affaires Scolaires se déroulant fin juin et fin août. Une décision est ensuite rendue au cas par cas. Les demandes de dérogations ne seront étudiées que si elles sont motivées par les faits suivants :

- Lorsque le lieu de travail et/ou les horaires de travail des parents ne permettent pas la scolarisation de l'enfant dans son école de secteur. Des justificatifs officiels d'horaires et d'adressage de l'employeur doivent être fournis. Toutefois, il sera tenu compte de l'existence des accueils périscolaires dans l'analyse de chaque situation.

- Lorsque l'état de santé d'un parent ou de l'enfant le justifie ; un certificat médical sera fourni par le médecin traitant.

- Si l'enfant a des frères et sœurs déjà scolarisés dans une école différente de celle du secteur.

La demande de dérogation ne saurait créer aucun droit à son obtention.

Les dérogations accordées sont limitées à l'achèvement du cycle pour lequel elles ont été accordées, respectivement jusqu'en grande section de maternelle et jusqu'au CM2.

Ainsi, dans un souci de mixité dans les écoles, cette carte scolaire a été refaite à la rentrée 2015 et le sera de nouveau dès la rentrée 2017 et pourra être à nouveau faite si l'évolution du territoire le nécessite.

d- Les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles)

Après une période (retour des NAPs) à un peu moins d'une ATSEM par classe, depuis janvier 2021, il y a à nouveau une ATSEM par classe tous les matins et pour le renfort dortoir jusqu'à 15h30. Ce personnel intervient sur le temps scolaire mais également sur tous les temps périscolaires, restauration scolaire, accueil de loisirs périscolaires. Afin de créer une dynamique d'équipe, il est prévu dans leur temps de travail des temps d'échanges hebdomadaires par école avec les responsables périscolaires et la médiatrice prévention, des temps de partage commun aux animateurs (échanges de pratiques principalement) et/ou aux professeurs des écoles (Les rencontres de la petite enfance, échanges avec les crèches, formation CNFPT commune ATSEM-Professeurs des Ecoles), et à chaque vacance scolaire des groupes de travail sur des thèmes particuliers (échange de pratiques, charte des ATSEM...). Cela, a été compliqué à maintenir avec la crise sanitaire qui a mobilisé quasiment toute l'énergie sur l'adaptation fonctionnelle dans l'urgence. Néanmoins, dès qu'un retour à la « normale » sera possible, ces temps reprendront.

e- Les projets sur le temps scolaire

La mairie intervient également sur les temps scolaires, plus ou moins directement, concernant les animations et actions pédagogiques. Bien évidemment, il ne s'agit pas ici d'être en doublon de ce que font les professeurs des écoles mais d'apporter, par un partenariat réfléchi, une vraie valeur ajoutée au travail éducatif scolaire.

Il s'agit donc d'actions qui ont lieu sur le temps scolaire mais qui sont pensées, financées, voire co-encadrées entre la mairie et l'éducation nationale pour une plus valeur éducative.

Quelques exemples concrets : Les fêtes de Noël, le carnaval des écoles, Génération Médiateur, Le permis Internet, Prévention transport scolaire.

Il y a aussi des actions menées en partenariat avec le service culture et patrimoine lors d'expositions, de spectacles, d'évènements... et également avec le service Sport.

La mairie n'est bien sûr pas la seule à enrichir le projet scolaire. D'autres acteurs du territoire y contribuent comme par exemple, Le Pays d'Art et d'Histoire, la Communauté d'Agglomération Provence Verte via la convention EAC (Education Artistique et Culturelle) notamment grâce à ces infrastructures comme le Conservatoire de Musique, Danse et Théâtre, le Musée des Gueules Rouges, le Centre d'Art Contemporain de Chateaufort, le Chantier de Correns...

III- LES TEMPS PERISCOLAIRES

Le nouveau projet sur ces temps a été réfléchi à partir d'éléments issus:

- de temps de réflexion avec le personnel des équipes municipales sur le terrain (animateurs/directeurs péri, ATSEM, autres personnels des écoles),
- de temps de réflexion avec l'PIEN,
- de temps de réflexion avec les directeurs d'école et les parents d'élèves élus dans le cadre des COTECH

Par la suite, les propositions émanants du terrain ont été travaillées à nouveau avec Mme l' Inspectrice du 1^{er} degré de la circonscription et proposé à M le Maire et les élus de Saint-Maximin particulièrement l'adjoint aux Affaires Scolaires.

Il s'agit donc d'un projet partagé par l'ensemble des acteurs locaux.

Le premier PEDT (2014/2017) a été essentiellement consacré à la mise en place organisationnelle, fonctionnelle et à la fluidification des relations interpartenariales. Même si celles-ci existaient avant, la réorganisation des services municipaux (intégration dans un même service de tous les agents travaillant auprès des enfants) a nécessité de reprendre et de renforcer ce travail.

Le deuxième PEDT (2017/2020) a été concentré sur le développement qualitatif du projet (professionnalisation et qualification du personnel municipal, participation des enfants, réflexion partagée avec les parents et l'éducation nationale...) mais fortement impacté par un retour à des rythmes scolaires « classiques » puis à la gestion de la crise sanitaire.

Ce troisième PEDT (2021/2024) a pour objectif, la **coconstruction de projets d'avenir structurants** (en espérant que la gestion de crise nous en laisse le temps et l'énergie) : amélioration de l'environnement dans les écoles dont l'aménagement des cours d'écoles, projet de cuisine centrale alimentée par des produits locaux, projet de nouvelle école...

a- Thème : Accueils de Loisirs Périscolaires avant et après l'école

VILLE DE SAINT-MAXIMIN-LA-STE-BAUME		PEDT 2021/2024
		FICHE THÉMATIQUE
INTITULÉ DE LA THÉMATIQUE	ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE	
PORTEUR DE LA THÉMATIQUE	Mairie de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume Service Éducation Jeunesse Citoyenneté	
CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none">- Un certain nombre de parents (heureusement peu nombreux sur Saint-Maximin) ne travaillent pas à proximité et/ou horaires de travail les contraignent à confier leur enfant, dès la maternelle, avant et après l'école à une structure municipale. Les journées sont longues et fatigantes pour les enfants participant aux accueils du matin et du soir.- Les temps d'accueil périscolaires sont des temps extrêmement importants de transition entre la famille et l'école d'une manière générale et plus particulièrement entre la famille et la ville.	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none">- Permettre aux parents de pouvoir bénéficier pour leur enfant d'un mode d'accueil qualitatif.- Le matin, permettre aux enfants de s'éveiller doucement et de se préparer à la journée dans le respect de son rythme de vie.	

	<ul style="list-style-type: none"> - En fin d'après-midi, permettre aux enfants de se détendre, de se décontracter, de gérer l'énergie de la journée dans le respect de son rythme de vie. - Faciliter le lien parent/école et parent/ville. 	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un lieu d'accueil adapté avec du personnel municipal formé et diplômé. - Mettre en place des activités ludiques variées, certaines sont calmes, d'autres dynamiques, d'intérieur et d'extérieur, mais toutes ne sont pas obligatoires pour les enfants (respect du rythme et de l'envie de l'enfant). - Prendre le temps de discuter avec les parents (en ce qui concerne les enfants, les activités de la ville). 	
PUBLIC CIBLÉ	Tous les enfants inscrits aux écoles publiques du 1 ^{er} degré.	
CALENDRIER DE RÉALISATION	Année scolaire	
MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	Tous les matins de 7h30 au début du temps scolaire et tous les soirs de la fin du temps scolaire à 18h30 sauf le mercredi soir.	
MOYENS NÉCESSAIRES - humains - matériels	<u>Humains :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Une trentaine d'agents le matin et l'après-midi (respect de la réglementation en vigueur). <u>Matériels :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Matériel d'animation. - Tables, chaises... 	
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - CAF. - SDJES - PMI - Éducation Nationale. - Club de prévention spécialisée - Centre Social et Culturel - Parents 	
FINANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Mairie de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. - CAF. - Participation du public = au quotient familial (0,15% du QF plafonné à 1,80 euros le matin et 0,25% du QF plafonné à 2,25 le soir). 	
ÉVALUATION	À évaluer	Critères
	Respect du rythme de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Comportement des enfants. - Capacité des enfants à entrer en situation d'apprentissage le matin à l'école. - Capacité des enfants à réintégrer la famille le soir. - À l'entrée en classe, intégration des enfants de l'Accueil à ceux qui viennent directement accompagnés par leurs parents. - Nombre d'inscriptions constaté.
	Continuité éducative	<ul style="list-style-type: none"> - Lien entre les enfants sur le périscolaire et sur les autres temps de l'année (temps des vacances notamment). - Outils de transition entre la Mairie et l'école. - Temps de travail École/Mairie. - Contact parents/directeur de l'ACM par rapport à leur enfant.

		- Information des parents en tant que citoyen de la Ville.
--	--	--

Le bilan étant positif, il n'y a pas de changement prévu sur cette thématique. Les horaires ont évolué lors du précédent PEDT (18h30 le soir au lieu de 18h) afin de correspondre plus aux besoins des familles.

b-Thème : Restauration scolaire

VILLE DE SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME		PEDT 2021/2024
		FICHE THÉMATIQUE
INTITULÉ DE LA THÉMATIQUE	RESTAURATION SCOLAIRE	
PORTEUR DE LA THÉMATIQUE	Mairie de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Service Éducation Jeunesse Citoyenneté	
CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'enfants déjeunant dans les restaurants scolaires est très élevé sur Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (75,5 % chez les maternelles et 83,5 % chez les élémentaires). - La « malbouffe » (fast-foods, grignotage, snacking, cuisine industrielle...) touche particulièrement la génération Z (née après 1995). - Lien entre la qualité nutritionnelle du repas et la santé - Le temps du repas est un véritable temps éducatif (respect d'autrui et de soi-même, politesse, autonomie, connaissance des aliments, culture culinaire, lutte contre le gaspillage...). - La France a patrimoine culinaire et gastronomique 	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux enfants de manger en toute sécurité (sécurité alimentaire, sécurité physique, sécurité affective), - Permettre aux enfants de manger une nourriture de qualité, équilibrée, variée, adaptée à leur âge et à un coût raisonnable, - Travailler toutes les notions éducatives possibles sur ce temps (respect d'autrui et de soi-même, politesse, autonomie, connaissance des aliments, culture culinaire, lutte contre le gaspillage...) 	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Mettre en place un service de restauration scolaire répondant aux objectifs généraux	
PUBLIC CIBLÉ	Tous les enfants de la commune demi-pensionnaires scolarisés dans les écoles maternelles, primaires et élémentaires.	
CALENDRIER DE RÉALISATION	Année scolaire	
MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	<p>Les repas sont préparés via un marché public par une société de restauration collective (dès la rentrée 2021/2022 les repas proposés seront composés d'aliments issus de culture biologique à hauteur de 50 %, les contenants en plastique seront bannis et des repas végétariens seront proposés à ceux qui le souhaitent).</p> <p>En matière de fonctionnement, c'est sous forme de self pour les élémentaires et servi à l'assiette pour les maternelles (sauf école VH).</p>	
MOYENS NÉCESSAIRES	<p><u>Humains</u> : 46 agents de cantine (24,81 ETP) + ATSEM chez les maternelles.</p> <p>- humains</p>	

- matériels	<u>Matériels</u> : Matériel de restauration (fours, frigos, gastros...)	
PARTENAIRES	Education nationale et Parents d'élèves	
FINANCEMENT	Mairie de Saint-Maximin et parents d'élèves (3,05 euros / repas) Attention : doit évoluer dès début 2022	
ÉVALUATION	A évaluer	Critères
	Sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des PAI, - Formation du personnel aux règles d'hygiène et sécurité - Contrôle des règles et normes par les agents - Suivi du marché public - Nb d'intoxications alimentaire,
	Qualité des repas	<ul style="list-style-type: none"> - Quantité de nourriture laissée par les enfants, - Retours informels des enfants, - Réunion avec les parents - Suivi du marché public
	Apport éducatif	<ul style="list-style-type: none"> - Nb et diversités des situations éducatives rencontrées sur ce temps - Nb de rapports d'incident, - Formation du personnel à l'accompagnement éducatif spécifique à ce temps - Nb de temps partagé entre le personnel de « cantine » et les autres agents municipaux (ATSEM, animation) => continuité éducative,

La restauration scolaire est un secteur qui devrait évoluer tout au long des trois prochaines années de ce PEDT. En effet, dès la rentrée 2021/2022, le marché de restauration scolaire sera renouvelé avec un nouveau prestataire et d'importants changements (Cf FA ci-dessus « Modalité de fonctionnement »). Par ailleurs, dès que possible (fin de la crise sanitaire) des temps internes de réflexion, échanges, partages avec les agents travaillant sur ce temps vont reprendre durant chaque « petites » vacances scolaires. Cela se fera en lien avec les autres agents municipaux travaillant également auprès des enfants en périscolaires (ATSEM et animateurs).

A moyen terme, au même titre que les cours et les autres espaces dans les écoles, un travail sera conduit sur le réaménagement des réfectoires, afin qu'ils soient plus adaptés et offrent de meilleures conditions d'accueil des enfants, toujours pour répondre aux objectifs de ce temps.

Par ailleurs, en matière d'aménagement, une réflexion va être engagée sur l'agrandissement du réfectoire à l'école Paul Barles élémentaire

Enfin, et à plus long terme, une étude est en cours sur la possibilité de construire une cuisine centrale alimentée par des circuits courts et des produits du terroir.

c- Thème : Temps méridien (interclasses)

VILLE DE SAINT-MAXIMIN-LA-STE-BAUME		PEDT 2021/2024
		FICHE THÉMATIQUE
INTITULÉ DE LA THÉMATIQUE	TEMPS D'ANIMATION MÉRIDIEEN	
PORTEUR DE LA THÉMATIQUE	Mairie de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Service Éducation Jeunesse Citoyenneté	
CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'enfants déjeunant dans les restaurants scolaires est très élevé sur Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (75,5 % chez les maternelles et 83,5 % chez les élémentaires). - Il s'agit d'un temps important pour le rythme de l'enfant, (milieu de journée) et qui dure 2 H. 	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre aux enfants à jouer ensemble dans leur diversité. - Découvrir des activités très variées. - Permettre aux enfants de se détendre, de se décontracter, de prendre du plaisir. - Canaliser l'énergie des enfants. - Créer une ambiance sereine dans les cours d'école. 	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Mettre en place une diversité d'activités ludiques, structurées, animées par des animateurs municipaux, mais aussi par des intervenants associatifs. Il y a des activités sportives, culturelles, manuelles...	
PUBLIC CIBLÉ	- Tous les enfants demi-pensionnaires scolarisés dans les écoles maternelles, primaires et élémentaires.	
CALENDRIER DE RÉALISATION	Année scolaire	
MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	En début d'année, un planning d'activités est établi et présenté aux enfants et aux enseignants. Les activités proposées sont sur le modèle « entrée-sortie ». La participation est basée sur le volontariat des enfants au jour le jour. Il y a des animations de plein air dans la cour et des animations à l'intérieur. Par temps de pluie, toutes les animations se font à l'intérieur.	
MOYENS NÉCESSAIRES	<p><u>Humain :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - environ 40 animateurs municipaux prévus par jour - environ 10 intervenants associatifs partenaires (environ 3 interventions par semaine et par école) <p><u>Matériel :</u></p> <p>Matériel d'animation</p>	
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - L'Éducation Nationale - Les associations - Club de prévention spécialisée - Centre Social et Culturel - Les parents d'élèves 	
FINANCEMENT	Mairie de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	

ÉVALUATION	À évaluer	Critères
	- Apprendre aux enfants à jouer ensemble.	- Respect des règles. - Mixité des « équipes ». - Nombre de médiation entre enfants
	- Découvrir des activités variées.	- Nombre d'enfants participant aux activités. - Nombre d'activités différentes proposées. - Nombre d'enfants inscrits dans le milieu associatif après avoir participé à l'activité sur le temps méridien.
	- Permettre aux enfants de se décontracter, canaliser leur énergie.	- Nombre d'intervention des animateurs pour la gestion des émotions. - Nombre d'incidents dans la cour. - Temps nécessaire aux enfants pour se reconcentrer l'après-midi en entrant en classe.

Lors du précédent PEDT il avait été noté le besoin de fortement réinvestir ce temps si important à Saint-Maximin car il avait fait l'objet d'un peu moins d'attention lors du changement des rythmes scolaires avec la mise en place des NAPs. Cela a bien été le cas dès la fin de ces NAPs. Pour aller encore plus loin dans ce sens et encore améliorer la qualité de vie des enfants sur ce temps, nous comptons beaucoup sur le travail concernant le cadre de vie (aménagement des cours d'écoles) et à plus long terme la réalisation de la cuisine centrale.

d- Médiation dans les transports scolaires

VILLE DE SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME		PEDT 2021/2024
		FICHE THÉMATIQUE
INTITULÉ DE LA THÉMATIQUE	MÉDIATION DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES DU 1^{ER} DEGRE	
PORTEUR DE LA THÉMATIQUE	Mairie, service Éducation Jeunesse Citoyenneté	
CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES	<p>Ce n'est pas fréquent, mais parfois certains jeunes dysfonctionnent dans les bus (manque de respect envers les chauffeurs, bagarre entre eux, dégradation du bus, non-respect du règlement en général...) et autour du bus (attente dissipée, bousculades en montant ou en descendant du bus, circulation autour du bus avec manque de vigilance)</p> <p>Il faut savoir que tous les jours, ce sont en moyenne 154 enfants qui sont transportés intramuros et au maximum jusqu'à 170 enfants.</p>	

	Souvent ce temps de transport, juste après le temps scolaire, n'est pas vécu comme un moment « sérieux » par les enfants.	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	Faire de ce temps particulier pour les jeunes, un moment éducatif où les enfants doivent apprendre à respecter les autres enfants, le chauffeur, le bus, le règlement des transports (sécurité routière...) => en lien avec les actions de l'ANATEP.	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Présence d'animateurs/médiateurs municipaux dans les bus scolaires. Surtout les bus sans maternelle car sinon il y a déjà une accompagnatrice municipale (néanmoins, ça peut aussi être ce cas s'il y a une difficulté particulière).	
PUBLIC CIBLÉ	Les usagers des transports scolaires	
CALENDRIER DE RÉALISATION	Année scolaire	
MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	En moyenne, une à deux fois par semaines scolaires (en fonction des priorités retournées du terrain), les animateurs/médiateurs qui font les veilles aux abords des établissements scolaires les après-midis, se rendent disponible à partir de 16h, pour monter dans un bus scolaire et avoir une présence éducative (discussion avec chauffeur, enfant, famille, respect et explication du règlement/sécurité routière...). Ceci en accord avec la CAPV compétente en matière de transport.	
MOYENS NÉCESSAIRES - humains - matériels	<u>Humain :</u> - 2 animateurs/médiateurs différents sont mobilisables en fonction des besoins et de la caractéristique de la situation. <u>Financiers :</u> Pas de prestation.	
PARTENAIRES	Communauté d'Agglomération Provence Verte (compétente en matière de transport sur son territoire), Éducation Nationale, Société de transports.	
FINANCEMENT	Mairie de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	
ÉVALUATION	A évaluer	Critères
	Permettre aux jeunes de prendre conscience de l'importance du respect des règles et d'autrui sur ce temps	- Nombre d'interventions dans les bus. - Nombre de rencontres avec les familles. - Nombre d'avertissements (temporaires, définitives...) - Nombre de médiations entre 2 jeunes, entre 2 familles. - Nombre de situations problématiques résolues (médiation et/ou avertissement et/ou exclusion...).

e- Thème : Accueil de Loisirs du mercredi « Les Dragonnets »

<p align="center">  VILLE DE SAINT-MAXIMIN-LA-STE-BAUME PEDT 2021/2024 </p> <p align="center">FICHE THÉMATIQUE</p>	
INTITULÉ DU THEME	ACCUEIL DE LOISIRS « LES DRAGONNETS »
PORTEUR DE LA THÉMATIQUE	Mairie de Saint-Maximin-la-Ste-Baume Service Éducation Jeunesse Citoyenneté
CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES	- Besoin pour les familles d'une prise en charge organisée et de qualité sur ce temps-là.
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	- Créer une continuité éducative avec les autres temps périscolaires en semaine. - Sensibiliser les enfants à des contenus d'apprentissage sous des formes ludiques et construites en termes de projet (continuité sur plusieurs séances).
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	- Mettre en place un accueil de loisirs déclaré, les mercredis toute la journée, avec des activités variées encadrées par les mêmes animateurs qui gèrent les autres temps périscolaires sur la semaine.
PUBLIC CIBLÉ	3-11 ans scolarisés dans le 1 ^{er} degré.
CALENDRIER DE RÉALISATION	Année scolaire.
MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	Tous les mercredis hors vacances scolaires de 7h30 à 18h30 maximum (comme les jours d'école, accueil de 7h30 à 8h30 le matin et 16h45 à 18h30 le soir). Trois créneaux horaires possibles : - Journée ou matin + repas (13h30) ou AM (à partir de 13h30) pour une capacité maximale de 235 enfants.
MOYENS NÉCESSAIRES - humains - matériels	<u>Humains :</u> - 1 directeur - 1 adjoint - environ 20 animateurs <u>Matériels :</u> - Locaux de l'Accueil : groupe scolaire Paul Barles - Matériel pédagogique
PARTENAIRES	- CAF - SDJES - PMI - Parents - Centre Social & Culturel - Éducation Nationale - Club de prévention spécialisée - Associations locales
FINANCEMENT	- Mairie de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume - Caisse d'Allocations Familiales - Participation familiale : Journée complète = 1% du QF plafonné à 12,55 euros Matin avec repas = 0,75% du QF plafonné à 7,55 euros Après-midi = 0,50% du QF plafonné à 4,50 euros

	À évaluer	Critères
ÉVALUATION	Continuité éducative	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnels encadrés gérant, à la fois, le temps et les autres temps périscolaires. - Nombre d'outils communs créés entre les différents temps. - Nombre d'enfants sur différents temps périscolaires. - Nombre de concertations d'équipe sur les différents temps.
	Sensibiliser les enfants à des contenus d'apprentissage socioéducatif sous des formes ludiques.	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des enfants. - Évolution des enfants sur le long terme. - Productions des enfants durant les activités.

À noter que ce temps fait partie du PLAN MERCREDI dans le respect des 4 critères que sont :

- Complémentarité et cohérence éducative des différents temps de l'enfant
- L'accueil de tous les publics
- La mise en valeur de la richesse des territoires
- Le développement d'activités éducatives de qualités

Pour l'année scolaire 2022/2023, il est prévu de participer au dispositif « Accueil langues » : un dispositif pour développer les activités en langues vivantes dans le périscolaire. A titre expérimental, des actions sera mise en place dès 2021.

IV- LES TEMPS EXTRASCOLAIRES

a- Thème : Accueil de Loisirs Touchatout (3-11 ans)

VILLE DE SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME		PEDT 2021/2024
		FICHE THÉMATIQUE
INTITULÉ DE LA THÉMATIQUE	ACCUEIL DE LOISIRS TOUCHATOUT	
PORTEUR DE LA THÉMATIQUE	Centre Social et Culturel Martin Bidouré	
CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES	Besoin d'un lieu d'accueil pour les enfants durant les vacances scolaires Offrir un espace d'accès aux loisirs Demande d'inscription en constante augmentation Besoin de garde des enfants	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	Développer l'apprentissage de la vie en collectivité Permettre à tous un accès à des loisirs de qualités Transmettre grâce aux loisirs les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité Favoriser l'engagement des animateurs occasionnels et volontaires	

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Amener l'enfant à évoluer en collectivité dans un cadre sécurisant Accompagner les enfants vers l'autonomie Permettre aux parents de partager des moments de loisirs avec les enfants Proposer des départs en séjours durant les vacances	
PUBLIC CIBLÉ	Les enfants de 3 à 11 ans de St Maximin et des environs	
CALENDRIER DE RÉALISATION	Durant les vacances scolaires (sauf celles de fin d'année)	
MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	L'accueil de loisirs Touchatout est ouvert de 8h à 18h du lundi au vendredi durant les vacances scolaires. Les enfants sont répartis en petit groupe par maturité. La participation des familles est calculée en fonction du coefficient CAF	
MOYENS NÉCESSAIRES - humains - matériels	<u>Humains :</u> Une équipe de direction (directrice + adjoint) Une équipe d'animation 1 animateur pour 8 enfants de plus de 6 ans 1 animateur pour 6 enfants de moins de 6 ans <u>Matériels :</u> Locaux de l'École Paul Barles Petit matériel et fourniture pédagogique	
PARTENAIRES	Mairie de Saint Maximin CAF du Var Département du Var	
FINANCEMENT	Mairie de Saint Maximin CAF du Var Participation des familles	
ÉVALUATION	À évaluer	Critères
	Implication des familles	- Participation aux temps forts (veillées, goûter...) - Présence sur d'autres actions du Centre Social et Culturel - Nombre d'enfants inscrits - Taux de satisfaction
	Engagement des animateurs	- Nombre de périodes de vacances au Centre de Loisirs (taux de fidélisation) - Présence des animateurs lors des temps forts de l'association - Passage de formation (BAFA, BAFD, SB...)
	Adhésion des enfants au projet	- Nombre d'initiatives et projets provenant des enfants - Taux d'inscription sur les séjours - Satisfaction des enfants

b- Thème : Les Séjours enfants

VILLE DE SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME		PEDT 2021/2024
		FICHE THÉMATIQUE
INTITULÉ DE LA THÉMATIQUE	LES SEJOURS ENFANTS	
PORTEUR DE LA THÉMATIQUE	Centre Social et Culturel Martin Bidouré	
CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin pour les enfants de vivre l'expérience du départ en séjour. - Nécessité de favoriser leur autonomie - Aider les familles dans la recherche de financements 	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'autonomie des enfants - Encourager le départ hors de la famille le temps d'un séjour - Renforcer le lien de confiance entre les familles et le CSC 	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de séjour à chaque période vacances - Impliquer les familles et les enfants dans la préparation des séjours 	
PUBLIC CIBLÉ	Les enfants	
CALENDRIER DE RÉALISATION	Vacances scolaires	
MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	Pour chaque séjour, un fonctionnement différent	
MOYENS NÉCESSAIRES - humains - matériels	<p><u>Humains</u> : 1 coordinatrice, un directeur et des animateurs</p> <p><u>Matériels</u> : selon le type de séjour</p>	
PARTENAIRES	CCAS, CAF du Var, Département du VAR	
FINANCEMENT	CAF du Var	
ÉVALUATION	À évaluer	Critères
	Implication des enfants et des parents	<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux ateliers de préparations - Participation aux tâches de la vie quotidienne pendant le séjour - Participation au bilan
	Satisfaction des parents et des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Les parents font confiance - Les enfants font des retours positifs - Evolution du comportement des enfants, enfants/enfants, enfants/parents et enfants/CSC - Nombre de réinscription

c- Thème : Animations socioéducatives de rue

Sur ce PEDT ces animations de rue sur Saint-Maximin devraient être moins importantes au profit des sorties de loisirs socioéducatives.

En effet, arrêt de « Peinture de rue », de la « Ludothèque de rue » et plus récemment de « Une place pour tous ». Cela s'inscrit dans la dynamique de fin des dispositifs de la Politique de la Ville sur Saint-Maximin (ces animations avaient toutes lieu dans des quartiers prioritaires).

Néanmoins, il semble important d'inscrire encore dans ce PEDT une fiche action sur les animations de rue car cela reste une action existante (ex : patinoire) et ponctuellement envisageable (ex : peut-être évènementiel festif autour de la famille, animation sur les poly-sports...)

VILLE DE SAINT-MAXIMIN-LA-STE-BAUME PEDT 2021/2024	
 FICHE THÉMATIQUE	
INTITULÉ DE LA THÉMATIQUE	ANIMATIONS SOCIOEDUCATIVE DE RUE
PORTEUR DE LA THÉMATIQUE	Mairie de Saint-Maximin-la-Ste-Baume Service Éducation Jeunesse Citoyenneté
CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - La rue est un espace public qui favorise toutes les sortes de mixités (sociale, culturelle, intergénérationnelle, fille/garçon). - La rue aujourd'hui est plus souvent abandonnée ou animée par des actions commerciales ou de simples divertissements que par des actions socioéducatives publiques. - Il n'est pas toujours évident de communiquer directement dans notre société multimédia. Les gens ont besoin de proximité, d'avoir de « vrais » personnes à leur contact.
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none"> - Créer de la mixité sous toutes ses formes (du vivre ensemble à l'échelle d'un territoire) et de la proximité avec tous les publics (humaniser la rue) pour permettre aux enfants et leur famille les plus éloignés du « vivre ensemble », d'accéder à toutes les actions de droit commun. - Faire de l'espace public un lieu socioéducatif dynamique.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	- Mettre en place diverses actions de rue socioéducatives tout au long de l'année, gratuitement ou très peu chères, adaptées à tous les types de public, animées par du personnel municipal, acteurs réguliers du territoire notamment dans les champs périscolaires, extrascolaires, sociaux...
PUBLIC CIBLÉ	Tous publics jeunes et leur famille avec les recherches de plus de mixités possibles.
CALENDRIER DE RÉALISATION	Tout au long de l'année.
MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	Dépendent de chaque action mise en place : Ex : patinoire extérieure en fin d'année,
MOYENS NÉCESSAIRES - humains - matériels	<u>Humains :</u> <ul style="list-style-type: none"> - animateurs / médiateurs municipaux (nombre variable en fonction des activités proposées). <u>Matériels :</u> <ul style="list-style-type: none"> - En fonction des animations proposées.
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Les différents intervenants. - Les autres acteurs éducatifs du territoire. - Les travailleurs sociaux du territoire.

	<ul style="list-style-type: none"> - Les associations de quartier. - Les associations de commerçants. 	
FINANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Mairie de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. - Conseil Départemental du Var. 	
ÉVALUATION	À évaluer	Critères
	L'espace public comme un lieu socioéducatif dynamique.	<ul style="list-style-type: none"> - Quantité et qualité des actions mises en place en extérieur. - Retour du public. - Retour des riverains. - Quantité et qualité des relations créées avec ces publics sur les animations de rue.
	Cohésion sociale.	<ul style="list-style-type: none"> - Mixité des publics sur les actions de rue. - Inscription d'un public « fragilisé » sur des activités socialement impliquantes. - Relation de confiance créée entre le public « fragilisé socialement » et l'institution.

V- LE PUBLIC ADOLESCENT (11-17 ANS)

a- Thème : Adocitoyen

VILLE DE SAINT-MAXIMIN-LA-STE-BAUME		PEDT 2021/2024
		FICHE THÉMATIQUE
INTITULÉ DE LA THÉMATIQUE	ADO CITOYEN	
PORTEUR DE LA THÉMATIQUE	Mairie de Saint-Maximin-la-Ste-Baume Service Éducation Jeunesse Citoyenneté	
CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - L'adolescence est une tranche d'âge qui est souvent mal comprise et qui souffre un peu d'une image négative. - Les adolescents se coupent très souvent des organisations collectives formelles (Institutions, Associations...), car leur mode de fonctionnement ne correspond plus aux besoins de cette tranche d'âge. - Les adolescents seront bientôt de jeunes adultes et il faut favoriser et valoriser les prises de responsabilités. 	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser l'image des adolescents (l'image qu'il a de lui-même et l'image qu'il véhicule dans la société). - Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté en leur permettant d'être acteur de leur vie et de leur ville. - Conforter les adolescents à la prise de responsabilités. 	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Mettre en place des actions de différents types (chantiers, CMJ, actions solidaires, accompagnement de projet de jeunes...) correspondant aux objectifs généraux.	

PUBLIC CIBLÉ	Tous les adolescents (environ 13-17 ans) du bassin de vie et plus particulièrement les jeunes Saint-Maximinois.	
CALENDRIER DE RÉALISATION	Année scolaire.	
MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	Spécifiques à chaque action dans les détails (jours, horaires, lieux...) mais en commun, il y a toujours la co-construction des actions entre les adolescents et des animateurs professionnels ou, tout au moins, adultes référents.	
MOYENS NÉCESSAIRES - humains - matériels	<p><u>Humains :</u> - Des adultes référents professionnels différents en fonction de chaque action (animateurs municipaux, animateurs du Centre Social & Culturel...). Leur nombre varie aussi en fonction des actions.</p> <p><u>Matériels :</u> - En général, des locaux municipaux adaptés ou des salles d'établissements scolaires. - Du matériel d'animation et de secrétariat.</p>	
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Les associations (le Centre Social et Culturel, LVP...). - L'Éducation Nationale. - Éventuellement, les autres structures sociales sur la ville (UTS, AEMO...). 	
FINANCEMENT	<p>En fonction des actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mairie de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. - Conseil Départemental du Var. - SDJES. 	
ÉVALUATION	À évaluer	Critères
	Valorisation de l'image de l'adolescent.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions de mise en valeur du travail réalisé par les ados. - Retours du public/actions ados. - Articles dans la presse locale et magazine municipal.
	Apprentissage citoyenneté.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions impliquant les ados dans des projets à l'échelle de la ville. - Rencontre jeunes/élus.
	Responsabilité ados.	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des ados dans l'établissement des règles de vie. - Nombre de projets ados menés à bien.

La citoyenneté étant une thématique prioritaire pour l'équipe municipale, voici quelques exemples d'actions concrètes :

1- Conseil Municipal de jeunes

L'**objectif** principal est d'éduquer les jeunes à la démocratie et leur permettre d'être acteur de leur ville.

Le **public** sont les jeunes du CM1 à la troisième.

Le **fonctionnement** prévu est de reproduire le fonctionnement d'un « vrai » conseil municipal, à savoir : candidature, élection, et accompagnement des jeunes dans leurs projets par les animateurs

municipaux. Les jeunes seront aussi invités aux manifestations officielles de la ville et des sorties citoyennes seront organisées pour assister à un conseil municipal, régional, visiter le Sénat... Les **partenaires** principaux sont les écoles et les établissements scolaires.

2- Chantier printemps

L'**objectif** principal est la sensibilisation des jeunes au monde du travail, le développement de la responsabilité et de l'autonomie, ainsi que leur valorisation (à l'échelle de la ville et de leurs parents). Le **public** sont 7 jeunes de 14 à 17 ans.

Le **fonctionnement** prévu est sur une semaine avec travail (ex : peinture écoles) le matin et l'AM pour « récompense » du loisir et un stage d'initiation à l'art. Les travaux sont accompagnés par des agents des services techniques et des animateurs de EJC, l'après-midi uniquement par les animateurs.

Le **partenaire** principal est la LVP.

3- Chantier été

L'**objectif** principal est la sensibilisation des jeunes au monde du travail, le développement de la responsabilité et de l'autonomie, ainsi que leur valorisation (à l'échelle de la ville et de leurs parents). Le **public** sont 14 jeunes de 14 à 17 ans.

Le **fonctionnement** prévu est 2 semaines de travail (ex : peinture écoles) et une semaine de séjour loisir en « récompense ». Les travaux sont accompagnés par des agents et des animateurs de EJC, le séjour uniquement par les animateurs.

Le **partenaire** principal est la LVP.

4- Jumelage (volet jeunesse)

L'**objectif** principal est l'ouverture culturelle des jeunes.

Le **public** sont les jeunes de 14 à 17 ans.

Le **fonctionnement** prévu reste à définir mais il pourrait s'agir d'organiser des séjours dans les pays jumelés soit sous forme : départ en mini-bus et hébergement là-bas soit sous forme d'échanges entre familles qui hébergeraient chez elle le correspondant de leur enfant. Il peut aussi y avoir des échanges via les profs de langue des établissements scolaires et plein d'autres choses à inventer notamment via les outils numériques.

Les **partenaires** principaux seront le comité de jumelage et par la suite en fonction des actions concrètes.

5- Incitation/valorisation Actions Citoyennes

L'**objectif** principal est l'éducation à la citoyenneté.

Le **public** sont les jeunes de 11 à 25 ans.

Le **fonctionnement** prévu est d'initier des actions citoyennes et d'inviter des jeunes à s'y inscrire. Exemple d'actions : ramassage des déchets dans les quartiers, animations pour des personnes âgées, ventes de gâteaux aux profits d'associations, participation villes fleuries, décoration containers poubelles... Les animations seront encadrées par les animateurs EJC.

Le **partenaire** principal peut varier en fonction des actions.

Réalisation d'un carnet « MON CARNET DE CITOYENNETE » qui sera complété, signé par Monsieur le Maire et remis à chaque jeune en fin d'année civile lors d'une réception qui rend hommage à leur engagement citoyen.

6- Remise 1^{er} cartes électorales

L'**objectif** principal est la valorisation de la démocratie, y donner du sens auprès des jeunes.

Le **public** sont les jeunes majeurs qui vont voter pour la 1^{ère} fois.

Le **fonctionnement** prévu est d'organiser une fois par an en mairie, la remise des cartes électorales aux jeunes venant d'avoir 18 ans. Cela s'accompagne par un discours du maire, la remise du livret citoyen... de la symbolique et du sens. Pas de **partenaire** principal.

7- **TOUS EN SCENE I = Concert du coeur**

L'**objectif** principal est d'éduquer les jeunes à la solidarité et de valoriser leurs talents.

Le **public** sont les jeunes collégiens et lycéens.

Le **fonctionnement** prévu est d'organiser un concert au pôle culturel en fin d'année civile fait par les collégiens et lycéens où le public sera invité à payer sa place en donnant un jouet neuf. Les jouets seront redistribués à des structures sociales par les ados du club ado du CSC.

Les **partenaires** principaux sont TANDEM, le CSC et la LVP.

8- **TOUS EN SCENE II et III**

L'**objectif** principal est la valorisation des talents des jeunes.

Le **public** sont les jeunes collégiens et lycéens.

Le **fonctionnement** prévu est d'organiser un concert au printemps pour le TES II au pôle culturel et en fin d'année scolaire (ex : le vendredi 21 mai 2021) pour le TES III au jardin de l'enclos afin que tous les jeunes est un lieu et un moment d'expression de qualité professionnelle et adapté à leur pratique (chorales et classes orchestre en salle, musique actuelle en extérieur).

Les **partenaires** principaux sont les collèges et le lycée, TANDEM, la LVP et le CSC.

9- **Accompagnement de projet de jeunes**

L'**objectif** principal est l'apprentissage au montage d'un projet et la valorisation des jeunes.

Le **public** sont les jeunes de 11 à 25 ans.

Le **fonctionnement** : rencontre avec des jeunes qui ont un projet mais qui ne savent pas vraiment comment faire. Les animateurs les invitent à venir régulièrement à la MJA (avec l'accord des parents pour les mineurs) afin de les aider à le réaliser (rétroplanning, budget prévisionnel, législation...).

Les **partenaires** principaux sont en fonction des types de projets.

b- Thème : Loisirs socioéducatifs

VILLE DE SAINT-MAXIMIN-LA-STE-BAUME		PEDT 2021/2024
		FICHE THÉMATIQUE
INTITULÉ DE LA THÉMATIQUE	LOISIRS SOCIO ÉDUCATIFS	
PORTEUR DE LA THÉMATIQUE	Mairie de Saint-Maximin-la-Ste-Baume Service Éducation Jeunesse Citoyenneté	
CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none">- Les adolescents aiment les loisirs, soit très classiques (bowling, karting, Aqualand...), soit liés à leur passion (musique, sport...).- Les adolescents sont très souvent en bande de copains qui reste entre eux, même sans rien faire de particulier.- On vit dans une société assez anxiogène sur l'avenir (chômage, crise sanitaire, crise écologique...) et assez individualiste (communication internet via leur smartphone, culte du star-système, valorisation du développement personnel ...)	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none">- Permettre aux jeunes de s'amuser en toute sécurité, de lâcher prise.- Permettre aux jeunes de trouver leur place dans un collectif mixte => retrouver du plaisir à être ensemble et à partager des moments forts collectivement.- Rappeler aux jeunes les règles du vivre ensemble en société.	

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer aux adolescents un programme d'activités, particulièrement des sorties adaptées à leur âge et à la saison, qui ont l'habitude de leur plaisir. - Proposer aux adolescents des temps où les animateurs sont disponibles, mais sans activité définie afin que les jeunes puissent eux-mêmes choisir leur animation (en concertation avec les animateurs). 	
PUBLIC CIBLÉ	<p>Priorité aux adolescents de 14 à 17 ans avec une ouverture aux préadolescents de 11 à 13 ans.</p> <p>Priorité aux Saint-Maximinois, mais ouverture aux jeunes du bassin de vie (scolarisés à St-Maximin-la-Sainte-Baume dans les collèges ou lycées).</p>	
CALENDRIER DE RÉALISATION	Année scolaire.	
MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	Pas exclusivement mais essentiellement un programme d'activités pour les vacances scolaires estivales (avec parfois des animations sur les autres temps de vacances ou même hors vacances scolaires, les week-ends, plus rarement, les mercredis. Ces activités peuvent être des animations sur site (patinoire), des sorties (en journée ou en soirée), des stages, des mini-séjours ou des séjours.	
MOYENS NÉCESSAIRES - humains - matériels	<p><u>Humains :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 animateurs permanents. <p><u>Matériels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Minibus, salles et autres infrastructures municipales. 	
PARTENAIRES	- Centre Social et Culturel, club de prévention spécialisée, travailleurs sociaux.	
FINANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Mairie de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume - CAF - Participation familiale 	
ÉVALUATION	À évaluer	Critères
	Le vivre ensemble	<ul style="list-style-type: none"> - Cohésion du groupe. - Échanges entre les jeunes. - Sujet de discussion lors des animations. - Respect entre les jeunes. - Respect des règles. - Respect des autres.
	Lâcher prise des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Comportement des jeunes. - Investissement des jeunes dans l'activité. - Relation des jeunes entre eux. - Sujets abordés lors des échanges jeunes/animateurs. - Ambiance durant l'activité.

c- Thème : Les séjours

VILLE DE SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME		PEDT 2021/2024
		FICHE THÉMATIQUE
INTITULÉ DE LA THÉMATIQUE	LES SEJOURS ADOS	
PORTEUR DE LA THÉMATIQUE	Centre Social et Culturel Martin Bidouré	
CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin pour les jeunes de vivre l'expérience du départ en séjour. -Nécessité de favoriser leur autonomie -Aider les familles dans la recherche de financements 	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'autonomie des jeunes - Encourager le départ hors de la famille le temps d'un séjour - Renforcer le lien de confiance entre les familles et le CSC 	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de séjour à chaque période vacances - Impliquer les familles et les jeunes dans la préparation des séjours 	
PUBLIC CIBLÉ	Les adolescents	
CALENDRIER DE RÉALISATION	Vacances scolaires	
MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	Pour chaque séjour, un fonctionnement différent	
MOYENS NÉCESSAIRES - humains - matériels	<p><u>Humains</u> : 1 coordinatrice, un directeur et des animateurs</p> <p><u>Matériels</u> : selon le type de séjour</p>	
PARTENAIRES	CCAS, CAF du Var, Département du VAR	
FINANCEMENT	CAF du Var	
ÉVALUATION	À évaluer	Critères
	Implication des jeunes et des parents	<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux ateliers de préparations - Participation aux tâches de la vie quotidienne pendant le séjour - Participation au bilan
	Satisfaction des parents et des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Les parents font confiance - Les jeunes font des retours positifs - Evolution du comportement des jeunes, jeunes/jeunes, jeunes/parents et jeunes/CSC - Nombre de réinscription

d- Thème : Club Ado

VILLE DE SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME		PEDT 2021/2024
		FICHE THÉMATIQUE
INTITULÉ DE LA THÉMATIQUE	PROJETS « CLUB ADOS »	
PORTEUR DE LA THÉMATIQUE	Centre social et culturel Martin Bidouré	
CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES	Peu d'offres extrascolaires pour les jeunes de 11 à 15 ans. Besoin des jeunes de s'impliquer au sein d'un collectif et de participer à des projets.	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	Aller à la rencontre des jeunes dans les collèges. Offrir aux ados un lieu d'accueil, d'accompagnement, de montage de projets et d'accès aux loisirs	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Accueil deux soirées par semaine. Ouverture tous les jours durant les vacances scolaires, organisation de séjours/sorties, montage de projets innovants. Coordination des temps d'animation dans les deux collèges	
PUBLIC CIBLÉ	11 / 15 ans	
CALENDRIER DE RÉALISATION	Depuis septembre 2019	
MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	Ouverture 2 soirs par semaine et tous les jours en période de vacances	
MOYENS NÉCESSAIRES - humains - matériels	<u>Humains</u> : 1 coordinatrice, 1 directeur et une animatrice <u>Matériels</u> : Local graine d'avenir	
PARTENAIRES	CAF du Var/mairie de St Maximin/LVP	
FINANCEMENT	CAF du Var/mairie de St Maximin	
ÉVALUATION	À évaluer	Critères
	Répondre aux besoins des jeunes Responsabiliser les ados Permettre aux jeunes de mieux vivre sur le territoire	Nombre de jeunes Nombre de projets coconstruit Satisfaction des usagers

e- Thème : Veille aux abords des établissements scolaires du 2° degré

<p>VILLE DE SAINT-MAXIMIN-LA-STE-BAUME</p>  <p>Saint-Maximin la-Sainte-Baume</p>		PEDT 2021/2024
FICHE THÉMATIQUE		
INTITULÉ DE LA THÉMATIQUE	VEILLES AUX ABORDS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU SECOND DEGRÉ	
PORTEUR DE LA THÉMATIQUE	Mairie de Saint-Maximin-la-Ste-Baume Service Éducation Jeunesse Citoyenneté	
CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Les temps d'attente devant le lycée et parfois les collèges sont de véritables lieux de vie pour les élèves (discuter, échanger par groupe d'affinités, points de rendez-vous avec d'autres jeunes extérieurs à l'établissement), mais aussi éventuellement de désœuvrement (cigarettes, alcool, bagarres...). - C'est un temps particulier et privilégié pour garder ce lien pas toujours évident avec le public adolescent mais aussi avec les nombreux parents qui viennent chercher leurs enfants. 	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le partenariat avec les établissements scolaires. - Établir un lien et un climat de confiance entre les jeunes et les animateurs pour garder le contact avec le public adolescent (être à leur écoute, répondre à leurs questions, les informer...). - Favoriser l'autoanalyse des jeunes sur leurs conduites (prévention des conduites à risques). - Favoriser la rencontre avec les parents (être à leur écoute, répondre à leurs questions, les informer...). 	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> - Aller vers les adolescents, être à leur écoute, tenter de répondre à leurs préoccupations, les informer sur les services, structures, animations... de la Ville. - Créer des temps de rencontre et de discussion avec les adolescents, voire leurs parents, sur les conduites à risque autour d'un « goûter-rencontre » en présence d'un intervenant spécialisé d'une association de prévention (la semaine avant chaque vacances scolaires). - Formaliser des temps de rencontre avec le personnel de l'Éducation Nationale (CPE) (principaux). 	
PUBLIC CIBLÉ	- Tous les jeunes adolescents aux abords des établissements (lycée et collèges) ainsi que les parents présents.	
CALENDRIER DE RÉALISATION	Année scolaire	
MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15H00 à 17H30, 2 animateurs municipaux vont aux abords des établissements. - Ponctuellement, devant le lycée, cette veille prend la forme particulière d'un « goûter-rencontre » avec la présence supplémentaire d'un intervenant spécialisé d'une association de prévention. - Dates pour les « goûters-rencontre » : En principe, semaines qui précèdent les vacances. 	
MOYENS NÉCESSAIRES	<p><u>Humains :</u> 4 animateurs municipaux + ponctuellement un intervenant spécialisé dans la prévention.</p>	

	<u>Matériels :</u> Véhicule pour se rendre aux abords des établissements plus, ponctuellement pour les « goûters-rencontre », des tables, des grilles, des thermos, des verres, des serviettes, des denrées alimentaires...	
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Les établissements scolaires. - La Mutualité Française. - Les associations de prévention - Club de prévention spécialisée - Centre Social et Culturel 	
FINANCEMENT	- Mairie de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	
ÉVALUATION	À évaluer	Critères
	Lien avec les jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes connus par les animateurs. - Comportement des jeunes envers les animateurs (vont-ils vers les animateurs ?) - Qualité des discussions entre jeunes et animateurs (temps passé, sujets abordés...). - Nombre de jeunes des établissements abordés et rencontrés sur d'autres manifestations. - Projet éventuel avec des jeunes né de la rencontre aux abords des établissements.
	Lien avec les parents	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de parents rencontrés. - Qualité des discussions entre les parents, animateurs et intervenants (temps passé, sujets abordés...). - Projet éventuel avec les parents né de la rencontre.
	Partenariat avec les établissements scolaires	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rencontres entre le personnel des établissements/personnels de la Mairie. - Complémentarité des actions Lycée/Ville. - Adaptation du projet en cours si nécessaire ou naissance de projets nouveaux.
	Autoanalyse des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence des questions posées par les jeunes, - Évolution des pratiques des jeunes dans le temps. - Reprise de contact jeunes/associations de prévention.

f- Thème : Veille dans l'espace public

VILLE DE SAINT-MAXIMIN-LA-STE-BAUME PEDT 2021/2024	
 FICHE THÉMATIQUE	
INTITULÉ DE LA THÉMATIQUE	VEILLE DANS L'ESPACE PUBLIC
PORTEUR DE LA THÉMATIQUE	Mairie de Saint-Maximin-la-Ste-Baume Service Éducation Jeunesse Citoyenneté
CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES	<p>Les adolescents par définition, recherche une certaine autonomie dans leur vie et notamment à cet âge-là dans leurs loisirs et occupations. Il peut ainsi paraître difficile d'avoir un contact avec eux, particulièrement sur des formes « classiques » d'intervention car ils ne viendront pas aisément vers l'institution et son cadre habituel.</p> <p>Néanmoins, ils sont encore en recherche forte de reconnaissance de l'adulte et même s'ils manquent d'expériences, ils ont besoin qu'on leur fasse confiance. D'où la nécessité d'aller vers eux, dans les lieux qu'ils fréquentent et aux horaires où ils y sont, plutôt que de les attendre.</p>
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	Créer sur le long terme une relation de confiance entre les agents municipaux médiateurs représentant l'institution et les adolescents (et leur famille) afin de leur permettre d'accéder à toutes les actions existantes les concernant mais aussi en construire éventuellement avec eux.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Mise en place de veilles/présence sociale par des animateurs/médiateurs municipaux en binôme sur les lieux et horaires où sont les ados (poly-sports, jardin de l'Enclos, places du centre-ville, certains lieux dans les quartiers, lors d'événementiels...)
PUBLIC CIBLÉ	Les adolescents (et leur famille)
CALENDRIER DE RÉALISATION	Tout au long de l'année.
MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de veilles, aussi bien la journée, en soirée, les week-ends, durant les vacances scolaires ou non ... - Des médiateurs peuvent être présents lors d'événementiels portés par d'autres services et d'autres partenaires, afin d'être à l'écoute des ados présents, de les informer, de les relier à la dynamique de la ville...
MOYENS NÉCESSAIRES	<p><u>Humains :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Des animateurs qui font aussi de la médiation sur une partie de leur temps de travail. <p><u>Matériels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vêtements de travail. - Téléphone, cartes de visite. - Stylos et feuille pour écrire. - Grille d'observation.
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs éducatifs et sociaux du territoire (CSC, LVP...) - Les associations de quartier. - Les associations de commerçants. - Les bailleurs sociaux.
FINANCEMENT (partenaires financiers)	Mairie de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.

	À évaluer	Critères
ÉVALUATION	L'espace public comme un lieu socioéducatif dynamique.	<ul style="list-style-type: none"> - Quantité et qualité des actions mises en place en extérieur. - Retour du public. - Retour des riverains. - Quantité et qualité des relations créées avec ces publics sur les animations de rue.
	Cohésion avec le public adolescent	<ul style="list-style-type: none"> - Inscription du public ado sur des activités collectives mixtes. - Relation de confiance créée entre le public ado et l'institution. - Nombre de projets construits avec les ados à partir de ces veilles

VI- LE SOUTIEN SPECIFIQUE A LA PARENTALITE

Nous parlons de soutien **SPECIFIQUE** car ce sont des actions particulièrement ciblées sur la parentalité. Néanmoins, tous les porteurs des actions éducatives inscrites dans ce PEDT considèrent toujours l'enfant avec ses parents et plus généralement son système familial. Ainsi, toutes actions éducatives donnent lieu à un contact avec les parents des enfants et sont ainsi des occasions quotidiennes de collaborations constructives avec eux. Par exemple, de nombreux accompagnements de famille débute via les accueils périscolaires. Il en va de même lors des instructions à domiciles réalisées par l'élue aux affaires scolaires avec la médiatrice prévention enfance jeunesse.

a- Thème : La Maison des parents (LAEP + activités parents/enfants)

VILLE DE SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME		PEDT 2021/2024
		FICHE THÉMATIQUE
INTITULÉ DE LA THÉMATIQUE	LA MAISON DES PARENTS	
PORTEUR DE LA THÉMATIQUE	Centre Social et Culturel Martin Bidouré	
CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES	Besoin d'un accompagnement autour du lien familial Nécessité de prévenir les violences intrafamiliales Absence de lieu et d'espace d'écoute et d'échanges Isolement social de jeunes mères La Maison des parents vise à rompre l'isolement, à renforcer la confiance en soi et à soutenir la parentalité	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	Faire de la Maison des parents un lieu d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité Rompre avec l'isolement Restaurer la confiance en soi	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Développer les compétences de parents Permettre à tous l'accès à un espace d'écoute bienveillante Favoriser l'échange de pratiques entre pairs Développer le lien social	

PUBLIC CIBLÉ	Parents et futurs parents, bébés et enfants, couples	
CALENDRIER DE RÉALISATION	Toute l'année sauf les vacances scolaires Présence sur St Maximin, Nans les Pins et Pourrières	
MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	Animation de groupe de parole Accueil d'enfant en bas âge avec un parent (café bébé) Atelier d'échange de pratiques Entretien individuel, de couple ou de famille Journée à thème, sorties...	
MOYENS NÉCESSAIRES - humains - matériels	<u>Humains :</u> Une référente Deux animatrices Des intervenants (sage-femme, conseiller conjugal et familial) Des bénévoles <u>Matériels :</u> Le bâtiment Maison des parents, les locaux de la crèche de Pourrières et un local à Nans les Pins Petit matériel pédagogique	
PARTENAIRES	Mairie de Saint Maximin CAF du Var Département du Var Communauté d'Agglomération PMI Crèches Médecins locaux	
FINANCEMENT	CAF du Var Communauté d'Agglomération Département Mairie de Saint Maximin	
ÉVALUATION	À évaluer	Critères
	Accueil des familles	Nombre de familles accueillies Nombre d'heures d'ouverture Nombre de nouvelles familles
	Intégration sociale	Participation aux sorties, repas et événements festifs Prise de parole lors des ateliers Création de liens en dehors de la Maison des parents
	Modification des comportements et des représentations	Participation aux ateliers (allaitement, portage, groupe de parole) Prise en compte des outils proposés Évolution positive du comportement de l'enfant Capacité à exprimer ses craintes, ses doutes

b- Thème : Accompagnement à la scolarité

VILLE DE SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME		PEDT 2021/2024
		FICHE THÉMATIQUE
INTITULÉ DE LA THÉMATIQUE	ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ	
PORTEUR DE LA THÉMATIQUE	Centre Social et Culturel Martin Bidouré	
CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES	Difficultés pour certaines familles de suivre la scolarité de leurs enfants : <ul style="list-style-type: none"> - Manque de disponibilités - Niveau linguistique faible - Méconnaissance du système scolaire et manque de communication avec les équipes enseignantes 	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir les enfants et les jeunes afin de trouver des réponses méthodologiques et des approches susceptibles de faciliter l'acquisition des savoirs. - Élargir les centres d'intérêts et promouvoir les apprentissages de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources artistiques, culturelles, sportives et sociales de la ville de Saint Maximin la Sainte Baume. - Valoriser les compétences et les acquis des enfants, des jeunes et de leurs parents. - Développer les relations avec les équipes enseignantes 	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des conditions matérielles de qualité (salles, intervenants, matériel pédagogique) - Découpage en trois temps : Goûter, apprentissage, loisirs éducatifs - Organisation d'événements ou sorties ludiques et éducatives - Assurer un accompagnement dans la communication entre les familles et les enseignants - Favoriser l'entraide entre les enfants 	
PUBLIC CIBLÉ	Enfants et jeunes de 6 à 15 ans scolarisés sur St Maximin Parents des enfants inscrits	
CALENDRIER DE RÉALISATION	Toute l'année sauf les vacances scolaires	
MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	Ces ateliers se déroulent dans chaque établissement scolaire (primaires et collèges) ainsi qu'à la maison de quartier et dans les locaux du centre social et culturel. Des groupes de niveau sont mis en place et nous veillons à ce que les trois temps (goûter, apprentissage et loisirs éducatifs) soient respectés. Sur chaque site, 2 ateliers de 2h par semaine	
MOYENS NÉCESSAIRES	<u>Humains :</u> Une coordinatrice action sociale et éducative + 3 animateurs salariés + bénévoles <u>Matériels :</u> Salles dans les établissements scolaires Maison de quartier et Centre Social	
- humains		
- matériels		

	Petit matériel pédagogique	
PARTENAIRES	Mairie de Saint Maximin CAF du Var Département du Var Enseignants Associations sportives et culturelles	
FINANCEMENT	CAF du Var Département Mairie de Saint Maximin	
ÉVALUATION	À évaluer	Critères
	Implication des enfants et des parents	- Nb d'absence - Présence des parents aux sorties et manifestations organisées - Capacité des parents à suivre la scolarité de leurs enfants
	Amélioration de la scolarité	- Évolution du comportement à l'école - Évolution des résultats scolaires
	Développer les initiatives des jeunes	Nombre d'initiatives portées par les participants Nombre de projets réalisés

c- Thème : Participation au REAAP

VILLE DE SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME PEDT 2021/2024	
 FICHE THÉMATIQUE	
INTITULÉ DE LA THÉMATIQUE	PARTICIPER AU RESEAU REAAP LOCAL
PORTEUR DE LA THÉMATIQUE	Maison des Initiatives Sociales de Brignoles
CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES	Atouts : présence importante d'un tissu associatif dynamique et d'un réseau de travailleurs sociaux se connaissant et ayant l'habitude de travailler ensemble. Besoins : accompagner et soutenir les parents dans leur fonction éducative, prendre en compte et gérer les tensions au sein de la famille, renforcer les liens parents-enfants grâce à des actions éducatives et culturelles. Difficultés : meilleure connaissance nécessaire de l'ensemble des actions déjà menées sur le territoire, le contact avec des familles isolées.
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	Proposer au travers des actions menées par la M.I.S. Brignoles, des actions et animations favorisant la parentalité. Favoriser l'information des actions menées sur le territoire auprès des publics. Développer les actions en direction des parents. Favoriser l'expression des familles. Aide à l'accès aux loisirs et aux vacances.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Créer un réseau de professionnels œuvrant sur le territoire pour favoriser la parentalité.

	Favoriser l'information aux parents et leur accès aux différents services. Créer des partenariats entre les associations et les administrations.
PUBLIC CIBLÉ	Tous publics
CALENDRIER DE RÉALISATION	Sur l'année civile
MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	Participation aux réunions plénières du REAAP. Participation aux animations collectives et moments de formation.
MOYENS NÉCESSAIRES - humains - matériels	<u>Humains</u> : - Au moins un représentant (réfèrent) de chaque structure partenaire. <u>Matériels</u> : - Salle de réunion
PARTENAIRES	L'ensemble du réseau REAAP (CAF, Éducation nationale, Département, Mairie, Centre Sociaux et culturels, Club de prévention spécialisée, associations familiales...).
FINANCEMENT	Aucun spécifique
ÉVALUATION	- Nb de contacts entre les porteurs d'action = meilleure connaissance des différents porteurs d'action dans le champ de la parentalité, - Cohérence entre les actions sur le territoire, - Mutualisation des financements, des compétences... - Nb d'actions sur le territoire et amélioration de la qualité de celles-ci.

VII – LE LIEN EDUCATION / PREVENTION PRIMAIRE

a- La coordination et le suivi de situations

VILLE DE SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME		PEDT 2021/2024
		FICHE THÉMATIQUE
INTITULÉ DE LA THÉMATIQUE	COORDINATION SUIVI INDIVIDUALISÉ	
PORTEUR DE LA THÉMATIQUE	Mairie : Service Éducation Jeunesse Citoyenneté	
CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Pour certains jeunes, grandes difficultés à s'adapter aux actions « classiques » et d'une manière générale, à s'intégrer à la société (difficultés éducatives, sociales, psychologiques, médicales, handicap divers...) - Plus les difficultés sont prises tôt, dans leur globalité et de manière cohérente par l'ensemble des partenaires au plus l'efficacité est importante. 	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none"> Intervenir (toujours après accord des parents) : - Le plus en amont possible dans les difficultés rencontrées par les parents et leurs enfants. - De manière la plus globale possible (éducative, sociale, psychologique, médicale...). - Avec le plus de concertation et de cohérence entre l'ensemble des partenaires concernés du territoire. 	

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Mettre en place et coordonner un suivi et un accompagnement individualisés (l'enfant et sa famille), le plus en amont possible, afin de s'assurer que l'ensemble des outils et des partenaires sont actionnés et travaillent ensemble au service de la spécificité de la situation. C'est la médiatrice prévention enfance/jeunesse qui est chargée de ce travail.	
PUBLIC CIBLÉ	Les enfants ou jeunes adultes (environ de 3 à 25 ans) et leur famille rencontrant des difficultés individuelles ne leur permettant pas « normalement » de pouvoir s'intégrer aux actions collectives « classique » quotidienne et d'une manière plus générale à la vie en société (insertion sociale, insertion professionnelle).	
CALENDRIER DE RÉALISATION	Année scolaire	
MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	<p>Bien que les objectifs soient similaires aux anciennes « cellules de veille éducative » du territoire, le fonctionnement est lui complètement différent et c'est là tout l'intérêt. Cela afin de gagner en souplesse et d'avoir la possibilité d'intervenir le plus tôt possible sur les situations. Donc, au lieu de réunir environ tous les 2 mois tous les partenaires à une réunion de travail, la « médiatrice prévention enfance/jeunesse » peut être contactée et peut contacter quotidiennement les partenaires sur une situation.</p> <p>Ces échanges entre partenaires se font avec l'accord des personnes concernées et dans le respect de chacun. La médiatrice fait alors le point sur les difficultés rencontrées et le plus souvent reçoit les parents pour évoquer avec eux la situation. Avec l'accord des parents, la médiatrice contacte les partenaires déjà impliqués dans la situation (si tel est le cas) et/ou les accompagne vers d'autres acteurs et outils du territoire.</p> <p>Attention, chacun garde bien ces compétences. La médiatrice, par exemple, n'assure évidemment pas de suivi psychologique ni même social.</p> <p>Par contre, elle est facilitatrice de liens entre les différents partenaires sur le territoire et veille à la bonne utilisation de tous les outils existants localement au service des familles et des enfants.</p>	
MOYENS NÉCESSAIRES - humains - matériels	<p><u>Humains :</u> Médiatrice prévention enfance jeunesse.</p> <p><u>Financiers :</u> Pas de prestation.</p>	
PARTENAIRES	Éducation Nationale, LVP (éducation spécialisée), Centre Médico Psychologique, Département (UTS...), Centre Social et Culturel, Mission Locale, Associations locales (ASP, Croix Rouge, Secours Populaire, Clubs sportifs...).	
FINANCEMENT	Mairie	
ÉVALUATION	À évaluer	Critères
	Intervention globale, en amont, partenariale	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de situations suivies. - Nombre de contacts avec les différents partenaires. - Nombre de parents/enfants rencontrés. - Évolution des situations.

b- Les Equipes de Réussite Educative

VILLE DE SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME		PEDT 2021/2024
		FICHE THÉMATIQUE
INTITULÉ DE LA THÉMATIQUE	COORDO ÉQUIPES DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (ERE)	
PORTEUR DE LA THÉMATIQUE	Centre Social et Culturel Martin Bidouré	
CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES	<p>L'Éducation Nationale repère des élèves entrant en 6^{ème} qui présentent divers signes de fragilité qui peuvent entraver leur réussite et provoquer absentéisme, décrochage, grandes difficultés scolaires... Celles-ci relèvent autant de difficultés relationnelles au sein de la famille, de soutien éducatif (difficultés de mise en œuvre de l'autorité parentale) que du domaine social, sanitaire (santé physique et psychique), culturel, économique.</p> <p>La complexité des situations et la nécessité de considérer l'élève et sa famille dans sa globalité dépassent le cadre de ce qui peut être mis en place par les établissements scolaires seuls.</p>	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	Accompagner au mieux l'enfant et sa famille afin d'améliorer les conditions de la réussite globale au collège (pas uniquement éducative), lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire.	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	<p>Mettre en place, pour chacune des situations proposées par l'équipe éducative du collège, un « diagnostic » par la coordinatrice de l'ERE (psychologue) suivi de propositions concrètes adaptées.</p> <p>Ces propositions de « solutions » se font lors d'un temps de travail pluri partenarial (environ mensuel).</p>	
PUBLIC CIBLÉ	Élèves des 2 collèges publics de Saint-Maximin repérés par l'Éducation Nationale à la fin de l'année scolaire en CM2 ou au cours de la scolarité dans l'établissement présentant des signes de fragilités cumulés (apprentissage, santé, sociale, psychologique, familiale) et un risque de décrochage scolaire (et social).	
CALENDRIER DE RÉALISATION	Année scolaire	
MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	<p>L'équipe éducative du collège (principal et principal adjoint, CPE, assistante sociale, infirmière ...) se réunit et décide des situations à proposer à l'ERE.</p> <p>Avec l'accord des parents, la coordonnatrice de l'ERE rencontre le jeune et/ou sa famille pour un premier diagnostic.</p> <p>Une fois par mois, tous les partenaires de l'ERE se réunissent pour faire le point des situations et réfléchir ensemble à ce que chacun peut apporter à la résolution de la problématique en fonction de ses compétences et missions spécifiques.</p>	
MOYENS NÉCESSAIRES	<p><u>Humains</u> : la coordonnatrice du Centre Social et Culturel, les équipes éducatives des collèges, la mairie, la LVP</p> <p>- humains - matériels</p>	
PARTENAIRES	Mairie, CMP, Département (UTS), LVP...	

FINANCEMENT	CAF du Var	
ÉVALUATION	À évaluer	Critères
	Implication des enfants et des parents	<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux rdvs avec la psychologue - Acceptation des orientations proposées - Investissement des familles dans la scolarité de leurs enfants
	Evolution des situations	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de mises en relation public ciblés-partenaires. - Nombre de situations abordées en ERE. - Nombre de situations sortant de l'ERE - Nb de décrochages scolaires - Participation des jeunes à des activités extrascolaires

c- Les actions collectives de prévention

VILLE DE SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME		PEDT 2021/2024
		FICHE THÉMATIQUE
INTITULÉ DE LA THÉMATIQUE	ACTIONS COLLECTIVES DE PREVENTION	
PORTEUR DE LA THÉMATIQUE	Mairie de Saint-Maximin	
CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES	<p>Les enfants n'ont pas toujours conscience des dangers encourus par certaines pratiques.</p> <p>Les ados ont assez naturellement des conduites à risque</p> <p>Les parents sont parfois dépassés par ces diverses thématiques possibles et ne savent pas comment faire ou n'ont pas connaissance des pratiques de leur enfant ou encore pas conscience des dangers comme avec les écrans par exemple</p>	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	Sensibiliser les enfants et les jeunes, ainsi que leur famille, aux conduites à risques les plus diverses (malbouffe, écrans, harcèlement, violence relationnelle, consommation de produits stupéfiants, accident de la route...) pour favoriser l'autoanalyse de chacun sur sa pratique et apporter des outils de changement personnel.	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Mettre en place des actions de prévention collectives, avec des partenaires spécialisés et sous des formes complémentaires à celles déjà existantes sur le territoire, notamment des lieux et des temps différents (Ex : Génération médiateur, Permis Internet, « Goûter-Rencontre » devant le lycée, Atelier Fair-Play, « éducation à la sécurité et à la citoyenneté dans les transports », Ateliers nutrition...)	
PUBLIC CIBLÉ	Tout public (enfants, jeunes, familles)	
CALENDRIER DE RÉALISATION	Année scolaire	
MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	En fonction de l'action mise en place	
MOYENS NÉCESSAIRES - humains - matériels	<p><u>Humains :</u> La médiatrice municipale Prévention Enfance Jeunesse + si besoin en fonction des actions menées les animateurs/médiateurs + parfois des agents des services techniques</p> <p><u>Matériels :</u> En fonction des actions</p>	
PARTENAIRES	Education Nationale, Gendarmerie, CDOS, Mutualité Française, Horizon Multimédia, ANATEEP, Centre Social et Culturel, LVP...	

FINANCEMENT	Mairie, Etat	
ÉVALUATION	À évaluer	Critères
	Prévention des conduites à risque	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions réalisées - Nombre de partenaires impliqués - Nombre de thématiques abordées - Nombres de jeunes concernés le jour de l'action - Nombre de jeunes « suivis » suite à l'action

d- Le lien avec la Prévention Spécialisée

VILLE DE SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME		PEDT 2021/2024
		FICHE THÉMATIQUE
INTITULÉ DE LA THÉMATIQUE	Mission de Prévention Spécialisée – habilitation du Conseil Département du Var, Service de l'Aide Sociale à l'Enfance, en application du Code de l'Action Sociale et des Familles	
PORTEUR DE LA THÉMATIQUE	LIGUE VAROISE DE PREVENTION (LVP)	
CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - De situations familiales qui s'avèrent de plus en plus délicates voire inquiétantes (fragilisation économique, sociale et culturelle, taux de chômage important, tensions intrafamiliales, difficultés des parents à exercer leur rôle éducatif, des enfants à respecter un cadre ...) - De l'accueil des jeunes fragilisés provenant des communes voisines, cherchant à rompre avec l'isolement et à accéder aux droits, - D'une méconnaissance des dispositifs d'aide et d'accompagnement existants par les jeunes et les familles. - Des problématiques freinant l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi (manque d'expériences professionnelles, formation globalement insuffisante, mobilité réduite, ...), qui renforcent la précarité, - De l'oisiveté des jeunes qui peut renforcer le sentiment d'insécurité, - Des difficultés d'accès à la mobilité, - Des situations dégradées suite à la difficulté d'accès ou de maintien du logement (manque d'hébergement durable ou d'urgence, dégradation de l'habitat suite notamment aux inondations, extérieurs dégradés et sales dans certains quartiers...), - De comportements inadaptés au sein des établissements scolaires : tensions, incivilités, bagarres, violences verbales ou physiques dès le plus jeune âge, harcèlement, usage méconnu des réseaux sociaux, décrochage scolaire, discriminations, - Du trafic de stupéfiants, des conduites addictives au vue de la population et notamment dans le centre-ville (consommation de cannabis et d'alcool), - De la demande de suivis psychologiques ou de soins (addictions) émanant des parents parfois démunis face à l'éducation des enfants, 	

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	Prévenir la marginalisation et faciliter l'insertion et la promotion sociale des jeunes et des familles (Article L.121-2 du CASF)
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> - « Aller vers », à la rencontre des jeunes sur leur lieu de vie, - Instaurer et entretenir une relation éducative fondée sur le lien de confiance pour accompagner le jeune à se projeter vers l'avenir dans respect de la libre adhésion, l'anonymat et la confidentialité, - Favoriser l'accès aux services de droit commun afin de faciliter l'insertion et l'autonomie des jeunes, - Soutenir et accompagner les projets de chaque jeune, - Développer des actions collectives (chantier citoyen, groupe de parole, action de sensibilisation et de prévention) visant à renforcer le vivre ensemble, le civisme, la laïcité et prévenir la délinquance juvénile, - Développer la coordination partenariale afin de répondre au mieux aux besoins du public jeune. - Soutenir et renforcer les compétences parentales
PUBLIC CIBLÉ	6-25 ans et les familles
CALENDRIER DE RÉALISATION	Présence continue de l'équipe éducative du lundi au vendredi, tout au long de l'année, Présence en soirée et les week-ends en fonction des besoins territoriaux, manifestations locales, projets collectifs et partenariaux.
MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	<p>Mandatée territorialement pour intervenir auprès des enfants entre 6 à 25 ans, avec une priorité portée aux collégiens, l'équipe éducative de la LVP œuvre au quotidien à la rencontre des jeunes et de leurs familles, dans le cadre de la protection de l'enfance.</p> <p>Intervenant dans tous les domaines (santé, famille, scolarité, loisirs, citoyenneté, hébergement, formation) pour répondre à leurs demandes et besoins, principalement en travail de rue dans les lieux de regroupements identifiés (quartier, rue, abords des établissements scolaires ...), l'équipe éducative travaille main dans la main avec ses principaux partenaires, afin de prévenir la marginalisation, promouvoir l'insertion et la promotion sociale des jeunes, vocation première de sa mission de prévention spécialisée.</p> <p>L'éducateur accompagne le jeune, en favorisant autant que possible le lien familial, à dépasser ses difficultés vers la réalisation de son projet de vie en favorisant son insertion en qualité de citoyen et son autonomie.</p> <p>L'équipe s'attache à soutenir la parentalité et au développement des compétences parentales.</p> <p>La mission des éducateurs de la LVP est encadrée par les cinq principes fondamentaux de la prévention spécialisée, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la libre adhésion, afin de définir d'emblée une relation éducative librement consentie fondée sur la confiance et une démarche volontaire du jeune et des éducateurs, • le mandat territorial et non nominatif. Seul le cadre géographique d'intervention est arrêté, sans aucune désignation ni judiciaire ni administrative des personnes accompagnées, • le respect de l'anonymat, la confidentialité, • la gratuité de l'intervention, • le partenariat et l'inter-institutionnalité. Ce maillage nécessaire des différentes institutions et partenaires, et l'articulation de leurs compétences sont les garants d'un accompagnement éducatif adapté.

	<p>En parallèle, l'équipe éducative développe des actions éducatives collectives sur le territoire (chantiers éducatifs, ateliers culturels, artistiques et de loisirs, ateliers de sensibilisation et de prévention, des permanences et groupes de parole ...), participant de la prévention de la délinquance juvénile.</p> <p>Les éducateurs participent par leur présence régulière dans l'espace public, en allant à la rencontre des jeunes, à l'apaisement des relations entre pairs, entre jeunes et habitants ... et au partage, avec notamment, le service jeunesse-éducation-citoyenneté, la police municipale, la gendarmerie, les travailleurs sociaux du département, l'éducation nationale, la mission locale, l'E2C, le Centre Social et Culturel, les associations locales ..., des ambiances vécues sur le territoire afin de coordonner les interventions.</p>	
<p>MOYENS NÉCESSAIRES</p> <p>- humains - matériels</p>	<p><u>Humains :</u> 3 éducateurs spécialisés 2 médiateurs en formation DEES Personnel administratif et de direction</p> <p><u>Matériels :</u> 1 véhicule de service, Matériel de téléphonie et informatique, 1 local sis place Mermoz</p>	
PARTENAIRES	Tous les acteurs institutionnels et associatifs inscrits dans l'environnement des jeunes et des familles en lien avec les problématiques traitées.	
FINANCEMENT	Département et Municipalité et Etat (FIPD-R) Mairie de Saint Maximin	
ÉVALUATION	A évaluer	Critères
	Informations relatives aux usagers	<p>Sexe Age Initiative et fréquence des contacts Niveau de qualification Situation socioprofessionnelle Mesures administratives ou judiciaires Lieu de résidence Attitudes et comportements de l'utilisateur (implication dans la mise en œuvre du projet) Analyse du suivi et évolution de la situation Problématiques traitées</p>
	Actions et démarches éducatives	<p>Nombre d'entretiens, d'accompagnements, d'orientations, de visites à domicile Nombre d'informations préoccupantes Nombre d'interventions collectives et partenariales Thématiques abordées</p>

		Environnement social (population, climat et relations sociales, réseaux d'acteurs, faits marquants, évolutions des besoins ...)
	Partenariat	Diversité des compétences Disponibilité et réactivité Coordination des acteurs Développement du partenariat

VIII- LE LIEN AVEC LES JEUNES ADULTES (18 - 25 ANS)

On peut estimer que les actions éducatives classiques (animations ludiques, sorties loisirs...) n'aient plus de sens dès lors que les jeunes deviennent des adultes. Ce n'est pas que les adultes n'apprécient plus ces types d'activités, c'est surtout que normalement, ils sont suffisamment autonomes à tout point de vue pour pouvoir les organiser eux-mêmes. Le travail éducatif a bien pour objectif l'autonomie des individus.

Néanmoins, dans la réalité, et c'est particulièrement vrai dans notre société actuelle, il ne suffit pas d'avoir 18 ans pour gagner comme par magie cette autonomie. En effet, si beaucoup de choses changent d'un point de vue juridique et administratif, la capacité à se gérer soi-même ne se fait évidemment pas avec le même automatisme.

Pour autant, si l'on veut atteindre cet objectif d'autonomie, nous ne pouvons pas proposer à de jeunes adultes, les mêmes types d'activités que lorsqu'ils avaient 13 ou 14 ans. Cela risquerait de ne pas les aider à grandir.

Nous ne pouvons pas non plus stopper notre relation et notre accompagnement du jour au lendemain. Ces jeunes adultes restent des citoyens et des habitants de Saint-Maximin. De plus, nous avons acquis auprès d'eux une relation de confiance importante durant toutes ces années d'« animations », pour certains depuis la maternelle.

Nous faisons donc le lien avec les autres champs d'intervention que sont, l'insertion, la cohésion sociale voire la prévention. Bien sûr, nos partenaires changent aussi. Nos relations deviennent plus importantes avec la Mission Locale, le Club de prévention spécialisée, l'E2C, le Centre Social et Culturel, l'Action Sociale Prévention Insertion du Département...

Cet accompagnement s'appuie évidemment sur des actions concrètes. La première d'entre elles, à forte valeur symbolique citoyenne est la réception, qui a lieu en mairie, pour la remise des cartes électorales et du livret citoyen aux nouveaux électeurs.

Par ailleurs, la mairie (service EJC) a un agrément qui lui permet d'accueillir 2 jeunes en service civique.

D'autres exemples, l'action « Bourse au permis » pour les 18/30 ans et « Chantier patinoire » pour les 16/25 ans, le suivie par le Centre Social et Culturel des jeunes membres de l'association depuis des années et devenant jeunes étudiants avec toutes les nouvelles problématiques qui vont avec (logement, transport, bourse, démarches administratives ...).

IX- LA COORDINATION

a- Thème : Comité de pilotage

VILLE DE SAINT-MAXIMIN-LA-STE-BAUME		PEDT 2021/2024
		FICHE THÉMATIQUE
INTITULÉ DE LA THÉMATIQUE	COMITÉ DE PILOTAGE	
PORTEUR DE LA THÉMATIQUE	Mairie de Saint-Maximin-la-Ste-Baume Service Éducation Jeunesse Citoyenneté	
CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Il existe sur la ville de nombreux dispositifs éducatifs portés par différentes structures, ce qui peut rendre la Politique Éducative Publique Locale complexe à appréhender. - Il y a une grande diversité d'acteurs et de partenaires sur différents temps et il n'est donc pas évident que ceux-ci se connaissent et échangent entre eux autour d'un même projet. 	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir sur un temps court une vision globale de l'ensemble de la Politique Éducative Publique Locale. - Favoriser l'échange entre tous les acteurs de ce projet (intervenants, parents, élus, institutions...) afin de créer une communauté éducative territoriale. 	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un Comité de Pilotage par an, en fin d'année scolaire, réunissant tous les acteurs de la Politique Éducative Publique Locale, tous les partenaires et les élus de la ville. Présentation du bilan de l'année et des perspectives pour l'année à venir. Tous les 3 ans ce COPIL sert au renouvellement du PEDT = bilan des 3 années et perspectives pour les 3 années à venir. 	
PUBLIC CIBLÉ	Tous les acteurs, les élus, les partenaires institutionnels.	
CALENDRIER DE RÉALISATION	Chaque fin d'année scolaire	
MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque participant reçoit un courrier écrit d'invitation. - Organisation sur une ½ journée (2h de temps). - Ouverture par les élus. - Un tour de table de présentation de chacun est fait. - Présentation du bilan de l'année et des évolutions du projet pour l'année suivante. - Nouveau tour de table pour que chacun s'exprime sur l'évaluation et les perspectives. - Un compte-rendu de la réunion sera fait et envoyé dans le mois qui suit. - En amont, le Comité Technique aura préparé ce COPIL. 	
MOYENS NÉCESSAIRES	<p><u>Humains :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un (ou une) coordinateur (trice). - Les porteurs du projet. - Un (ou une) secrétaire. <p><u>Matériels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ordinateur + imprimante. 	

PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Les établissements porteurs de projets éducatifs à financement public sur la ville de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (Centre Social et Culturel, Club de prévention spécialisée, Maison de l'Enfance..., autres associations). - Les institutions (CAF, SDJES, CD83, Mairie, Éducation Nationale). 	
FINANCEMENT	Mairie de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	
ÉVALUATION	À évaluer	Critères
	Clarification de la Politique Éducative Publique Locale	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité d'écoute lors du COPIL. - Nombre de personnes ayant posé des questions. - Pertinence des questions posées. - Nombre de réponses apportées. - Pertinence des réponses apportées. - Proposition de structuration.
	Création d'une communauté éducative	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes présentes lors du COPIL. - Participation des personnes lors du COPIL. - Échanges entre les participants. - Idées nouvelles nées de la rencontre entre les participants.

b- Thème : Document de synthèse

<p>VILLE DE SAINT-MAXIMIN-LA-STE-BAUME PEDT 2021/2024</p>  <p style="text-align: center;">FICHE THÉMATIQUE</p>	
INTITULÉ DE LA THÉMATIQUE	DOCUMENT DE SYNTHÈSE
PORTEUR DE LA THÉMATIQUE	Mairie de Saint-Maximin-la-Ste-Baume Service Éducation Jeunesse Citoyenneté
CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES	- Il existe sur la ville de nombreux dispositifs éducatifs portés par différentes structures, ce qui peut rendre la Politique Éducative Publique Locale complexe à appréhender dans sa globalité.
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	- Préciser la Politique Éducative Publique Locale et le rôle de chaque structure. - Contribuer à la lisibilité de cette politique dans sa globalité et ainsi une réflexion globale et une mise en place partagée, coconstruite et cohérente des actions éducatives.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	- La rédaction d'un document écrit synthétisant tous les projets éducatifs, leurs actions respectives et leurs structures porteuses.
PUBLIC CIBLÉ	Tous les acteurs intervenant directement auprès des enfants et des familles ainsi que les partenaires institutionnels.
CALENDRIER DE RÉALISATION	Année scolaire.
MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	Établir avec les différentes structures la forme et le contenu exact du dossier. Une fois cela établi, chaque porteur d'actions fournit les informations utiles. Le coordonnateur du PEDT se charge de regrouper toutes ces informations et de réaliser le document.
MOYENS NÉCESSAIRES - humains - matériels	<u>Humains :</u> - Un coordinateur. - Les porteurs du projet. - Une secrétaire. <u>Matériels :</u> - Ordinateur + imprimante.
PARTENAIRES	- Les établissements porteurs de projets éducatifs à financement public sur la ville de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (Centre Social et Culturel, Club de Prévention Spécialisée, Maison de l'Enfance..., autres associations). - Les institutions (CAF, SDJES, CD83, Mairie, Éducation Nationale).
FINANCEMENT	Mairie de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

	À évaluer	Critères
ÉVALUATION	Clarification de la Politique Éducative Publique Locale.	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité d'écoute lors du COPIL. - Nombre de personnes ayant posé des questions. - Pertinence des questions posées. - Nombre de réponses apportées. - Pertinence des réponses apportées. - Proposition de structuration.
	Contribution à la lisibilité de cette politique.	<ul style="list-style-type: none"> - Structuration homogène du document (chaque secteur et thème présentés sur la même forme). - Facilité d'approche du document (plusieurs niveaux de lecture). - Utilisation de ce document comme outil.

c- Thème : Temps de travail entre partenaires

Compte tenu du bilan sur le précédent PEDT, il a été envisagé de poursuivre les COTECH entre la mairie, les directeurs d'écoles (publiques) et les parents d'élèves élus, à la fréquence d'un par an lors du second trimestre de l'année scolaire.

Par ailleurs, il est convenu de reprendre ces COTECH avec les collèges et lycées, également une fois par an (voire deux fois par an car tous les établissements se rencontrent en même temps, ce qui limite le nombre de réunion).

De plus, au besoin, il pourra être envisagé des COTECH par thème et/ou projet où tous les établissements scolaires pourront se retrouver (publics comme privés).

Sachant que ces COTECH viennent en plus des nombreux autres temps de travail commun entre partenaires qui existent tout au long de l'année.

VILLE DE SAINT-MAXIMIN-LA-STE-BAUME		PEDT 2021/2024
		FICHE THÉMATIQUE
INTITULÉ DE LA THÉMATIQUE	TEMPS DE TRAVAIL ENTRE PARTENAIRES	
PORTEUR DE LA THÉMATIQUE	Mairie de Saint-Maximin-la-Ste-Baume Service Éducation Jeunesse Citoyenneté	
CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Il existe sur la ville de nombreux dispositifs éducatifs portés par différentes structures. - Actuellement, ces différentes structures se connaissent assez bien, mais il existe toujours une tendance « naturelle » à gérer chacun le fonctionnement de ses propres actions de son côté sans prendre le temps de la réflexion collective et de l'éventuelle co-construction par la suite. 	

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre un vrai travail de partenariat entre toutes ces structures éducatives, en initiant une réflexion globale et commune à la base des projets. - Obtenir une plus grande complémentarité des différents acteurs éducatifs (mutualiser les moyens, éviter les doublons, créer des actions répondant à des besoins non encore ouverts). - Cela dans le but final d'aboutir à une politique éducative publique locale plus efficiente. 	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Structurer des temps de travail réguliers entre partenaires.	
PUBLIC CIBLÉ	Tous les acteurs intervenant auprès des enfants et des familles.	
CALENDRIER DE RÉALISATION	Année scolaire	
MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	Cf. ci-dessus	
MOYENS NÉCESSAIRES - humains - matériels	<u>Humains :</u> - 1 coordinateur <u>Matériels :</u> - 1 salle de réunion	
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Les établissements porteurs de projets éducatifs à financement public sur la ville de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (Centre Social et Culturel, Club de prévention spécialisée, Maison de l'Enfance..., autres associations). - Les institutions (CAF, SDJES, CD83, Mairie, Éducation Nationale). 	
FINANCEMENT	Mairie de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume	
ÉVALUATION	À évaluer	Critères
	Qualité du partenariat.	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des partenaires concernés aux différents temps. - Implication des partenaires concernés lors des réunions. - Sentiment d'appartenir à une communauté éducative sur le territoire. - Connaissance plus fine des structures éducatives sur le territoire. - Nombre de relations professionnelles en dehors des temps de travail. - Réalisation de comptes rendus à chaque temps de travail.
	Complémentarité des actions éducatives sur le terrain.	<ul style="list-style-type: none"> - Suppression d'actions qui feraient doublon. - Mutualisation des moyens. - Création de nouvelles actions correspondant à des besoins réfléchis ensemble. - Proposition de développement de la politique éducative aux élus.

X- LES OBJECTIFS PRIORITAIRES À METTRE EN PLACE ET À ÉVALUER LORS DE CE PEDT 2021-2024.

Pour le premier degré, comme pour l'ancien PEDT, c'est le climat scolaire et périscolaire qui reste une priorité.

Le climat scolaire et périscolaire concerne toute la communauté éducative : élèves, enseignants, personnels municipaux, parents. C'est une responsabilité collective. C'est la construction du bien vivre et du bien être pour les élèves et le personnel de l'école. Le défi est d'implanter des pratiques dans le quotidien.

Nous devons travailler à des outils d'évaluation et à partir de cela à une évaluation de ce climat scolaire dans chaque école. Cependant, cela n'a pas été le cas, un peu du fait de la crise sanitaire mais surtout du fait de la mise en place par l'Education Nationale elle-même d'une telle évaluation. À Saint-Maximin, c'est l'école élémentaire Paul Barles qui a été choisie dans un premier temps puis cette évaluation devrait s'étendre à toutes les écoles. À partir des éléments de cette première évaluation, une deuxième évaluation devrait se faire trois ans après pour voir l'évolution.

Nous avons donc continué à travailler sur cette thématique avec les partenaires. Après ces réflexions partagées, il en ressort que beaucoup de choses sont déjà faites et plutôt bien faites (stratégie d'équipe, justice scolaire, coopération, prévention des violences, coéducation, pratiques partenariales). Là où il semble que la marche de progression soit la plus importante et donc là où nous avons décidé de développer l'énergie d'action est sur le cadre de vie des enfants dans leur école. Il s'agit d'avoir un cadre de vie qui soit le plus propice au développement personnel et au bien être collectif de chaque élève.

Pour cela, nous allons travailler, de manière participative et avec la méthodologie de projet, durant les 3 ans à venir, à l'aménagement des écoles (batiment et cour). Cela pourra aller de la propreté et l'entretien des locaux, au bon fonctionnement des équipements, à la réparation rapide des dégradations, à la décoration des locaux... jusqu'à l'aménagement de lieux spécifiques dans les cours ainsi que leur végétalisation plus importante.

Nous pourrons facilement évaluer les réalisations effectuées car celles-ci seront matérielles.

Par ailleurs, nous pourrons déduire leurs impacts (ou pas) selon les évaluations sur le climat scolaire réalisées par l'éducation nationale.

Pour le second degré, l'objectif prioritaire sera la citoyenneté. Il y aura le plus possible une recherche de lien et d'ouverture entre les établissements scolaires du second degré et leur territoire, à savoir, dans ce cas, la ville de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Pour cela, il est prévu d'organiser 2 temps de travail sur des thématiques générales (culture, patrimoine, sport, solidarité, orientation/formation...) durant l'année + le COPIL en fin de printemps + si besoin des temps précis sur des thématiques spécifiques (Ex : organisation « Tous en scène »).

XI- LE LIEN ENTRE LE PROJET ACADEMIQUE 2020-2024 et le PEDT 2021-2024

<p align="center">PROJET ACADEMIQUE 2020/2024</p>	<p align="center">PROJET EDUCATIF de TERRITOIRE 2021/2024</p>
<p align="center"><u>Ambition 1</u> Permettre à chaque élève de comprendre les défis sociétaux et s'engager : un enjeu pour la citoyenneté de demain</p> <p><u>Thématiques associées :</u> Engagement de la jeunesse, Egalité filles-garçons, Citoyenneté européenne, Climat scolaire, Culture du débat, Conseil de vie lycéenne (CVL) et conseil de vie collégienne (CVC), Développement durable, Défense, Discriminations, Esprit critique, Génération 2024, Harcèlement, Laïcité, Maison des lycéens (MDL), Mémoire et citoyenneté, Parcours éducatif (citoyen, d'éducation artistique et culturelle, santé), Solidarité internationale, Transition écologique.</p>	<p align="center"><u>Actions correspondantes à l'ambition 1</u></p> <p>Ado citoyen (Conseil Municipal de Jeunes, Concert du cœur, Chantiers, Jumelage, Mon carnet citoyenneté, Remise 1^{er} carte électorale, Concert Tous en scène, Accompagnement de projets de jeunes), Loisirs socioéducatifs, les séjours, Club ado, Veille aux abords des établissements scolaires de second degré, Veille dans l'espace public, Participation des partenaires au CESC inter-degrés, Invitation aux établissements scolaires à participer aux évènementiels à l'échelle de la ville (festival littéraire, Hispanorama, fouilles archéo...), Pause Philo, Génération Médiateur, Labélisation de Saint-Maximin « Terre de jeux Paris 2024 », Participation de Saint-Maximin à l'Education Artistique et Culturelle (signature de la convention EAC), Recyclage dans les écoles, Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles, Verdissement des cours d'écoles, Implication des jeunes dans le projet « Opération 10 000 arbres », Les cadeaux de Noël pour les écoles : spectacle au pôle culturel et livres, Création d'outils pédagogiques via la Maison d'Histoire et du Patrimoine.</p>
<p align="center"><u>Ambition 2</u> Permettre à chaque élève de construire son avenir : une stratégie de réussite</p> <p><u>Thématiques associées :</u> Savoirs fondamentaux, Continuité école-collège, Maîtrise du socle commun, Continuité collège-lycée, Nouveau lycée, Bac-3/+3, Climat scolaire de qualité propice aux apprentissages, Ecole inclusive, Devoirs faits, Les passerelles possibles, Voie professionnelle et apprentissage, Parcours avenir, Accès à l'enseignement supérieur, Insertion, Cordée de la réussite/parcours d'excellence, Plan langues</p>	<p align="center"><u>Actions correspondantes à l'ambition 2</u></p> <p>Participation des partenaires de l'EN (mairie, LVP, CSCMB) aux réunions d'harmonisation CM2 -> 6^{ème}, Veilles aux abords des établissements scolaires du second degré, Bourse au permis, Chantier 16-25 ans avec aide matérielle pour poursuite d'étude (chantier patinoire), Partenariat pour le Forum des métiers, Equipes de Réussite Educative, Accompagnement à la scolarité, Aide aux devoirs, Equipe de prévention spécialisée, Partenariat avec la Mission Locale, l'école de la deuxième chance (E2C), la MLDS..., Soutien aux projets de jeunes étudiants (réflexion sur</p>

<p>vivantes, Poursuite d'études, Parcours de formation, Coéducation, Internat, Vie étudiante, Evaluation, Accompagnement à l'orientation, Innovation pédagogique, Accrochage scolaire, Personnalisation des parcours, Individualisation des apprentissages, Accompagnement personnalisé, Test de positionnement</p>	<p>un éventuel futur BIJ, festival musique via le dispositif « Ose tes idées »...), Partenariat avec les internes (ciné-débat, patinoire...), Accueil de très nombreux jeunes stagiaires (collégiens, lycéens et étudiants), Accueil des jeunes du LEAP pour leur projet BAC d'animation en milieu rural, Accueil de services civiques, Valorisation des actions citoyennes via « Mon carnet citoyenneté », Réflexion partagée sur le lien entre le développement économique du territoire et les formations proposées sur celui-ci, Prise en charge des AESH périscolaire dans le 1^{er} degré,</p>
<p style="text-align: center;"><u>Ambition 3</u> Favoriser l'équité territoriale : une volonté de justice sociale</p> <p><u>Thématiques associés :</u> Ambition scolaire, Campus connectés, Cités éducatives, Devoirs faits, Dispositifs relais, Ecole inclusive, Education prioritaire, Innovations, Internat, Mixité sociale, Numérique, Offre de formation, Ouverture culturelle, Ouverture internationale, Partenariats éducatifs, Place des parents, Plan mercredi, Plan pauvreté, Projet éducatif territorial, Quartier prioritaire de la ville, Sport scolaire, Structure de retour à l'école, Territoire apprenants, Travail en réseaux</p>	<p style="text-align: center;"><u>Actions correspondantes à l'ambition 3</u></p> <p>Travail sur la carte scolaire dans le 1^{er} degré, Dispositif PEDT et Plan Mercredi, Travail avec l'ensembles des établissements scolaires, de la commune (publics comme privés), Groupe thématique sur le territoire avec l'ensemble des partenaires (dans le cadre du PEDT), Participation des partenaires à divers dispositifs de l'EN (CESC inter degré, conseil d'écoles, équipe éducative, équipe de suivi, Réflexion partagée sur le lien entre le développement économique du territoire et les formations proposées sur celui-ci, Participation des établissements scolaires aux évènementiels à l'échelle de la ville (patinoire, Téléthon, festival littéraire, commémorations patriotiques...), Création d'évènementiels à l'échelle de la ville avec divers établissement scolaires (carnaval, Tous en scène), Mettre à disposition des établissements scolaires et des partenaires éducatifs les infrastructures municipales (pôle culturel, stades, gymnases...), Projet de création de parc des sports (piscine couverte, gymnases, stades, espace de glisse urbaine...), Projet de création d'une future école primaire,</p>
<p style="text-align: center;"><u>Ambition 4</u> Favoriser le développement professionnel de tous les personnels : un enjeu de réussite et d'épanouissement</p> <p><u>Thématiques associés :</u> Accompagnement des personnels, Carrière et parcours, professionnel valorisé, Démarche</p>	<p style="text-align: center;"><u>Actions correspondantes à l'ambition 4</u></p> <p>Historiquement et à l'échelle nationale, les métiers du périscolaires (animateurs, agents de restauration et même ATSEM) se sont professionnalisés depuis peu (étude, formation, qualification, diplôme, reconnaissance...) et restent encore</p>

<p>collaborative et participative, Formation continue tout au long de la vie, INSPE, IH2EF, Lieux et temps de partage et d'échanges, Qualité de vie au travail, Ressources humaines de proximité</p>	<p>relativement précaires alors qu'ils assurent les temps périscolaires devenus indispensables au fonctionnement même de l'école de la République. Néanmoins, localement la collectivité met en place les actions suivantes : Formation commune PE-ATSEM, Plan de formation pour les animateurs périscolaires via CNFPT mais aussi via associations d'éducation populaire (Francas, FOL...), Formation intra via CNFPT, Plan de qualification du personnel (diplômes d'état, concours de la FPT), Plan de titularisation du personnel municipal, Participation des ATSEM et animateurs périscolaires maternelles aux « Rencontres de la petite enfance » avec PE et personnels partenaires associatifs, Participation à des webinaires, colloques, visioconférences, réunions... parfois en même temps que du personnel EN et très souvent avec personnels partenaires associatifs, Qualité du temps de travail des animateurs (temps de terrain mais aussi, temps de préparation, temps de bilan d'activité, temps de partage, d'échange et de réflexion entre eux...), Temps de travail des AESH scolaire du 1^{er} degré complété avec contrat ville sur temps périscolaire, Valorisation du travail en équipe, Ateliers d'analyse des pratiques, Temps de partage et de réflexion commun entre tous les différents agents municipaux travaillant auprès des enfants (ATSEM, animateurs, agents restauration scolaire), Développement d'un sentiment d'appartenance à une communauté de travail et de valeurs.</p>
--	---